



Assemblée générale du 15 mai 2025

Rapport 2024

Chaîne de l'Espoir Belgique

Place Carnoy, 15 – 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Numéro national : 0463.455.904

info@chaine-espoir.be – www.chaine-espoir.be

Sommaire

- Mission.....3
- Axes d'intervention, partenaires, synergies3
- Organe d'administration, partenaires4
- Synergies, charte éthique, label.....3
- Bénin..... 11
- Sénégal 16
- RDC 20
- Rwanda 32
- Belgique 36
- Chain of Europ 37
- Communication/Évènements..... 38
- Bilan Financier 40
- Votes..... 43

Mandat et missions

La mission de la Chaîne de l'Espoir Belgique est d'améliorer l'accès et la qualité des soins de santé spécialisés pour les enfants issus de pays en développement.

Les actions de la Chaîne de l'Espoir Belgique prennent place dans des pays sollicitant un appui pour renforcer leurs ressources humaines, financières et/ou techniques afin de permettre une diffusion plus large, continue et équitable des soins de santé pédiatriques.

La Chaîne de l'Espoir Belgique fonctionne grâce à l'engagement et la complémentarité de tous ses intervenants. Chaque maillon mobilise ses compétences et son savoir-faire au profit des enfants.

Une des modalités d'intervention principales et spécifiques à la Chaîne de l'Espoir Belgique consiste à mobiliser des volontaires spécialistes belges et européens. Leur expertise dans le domaine des soins pédiatriques est partagée lors des missions médico-chirurgicales, des stages de formation, ou encore lors de cours et staffs réalisés en présentiel ou en distanciel.

La Chaîne de l'Espoir Belgique est particulièrement attentive aux patients issus de groupes vulnérables ou marginalisés. En 2024, son champ d'action s'étend à 4 pays : le Bénin, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal. Ces pays ont été définis en fonction des demandes locales confirmées par des missions d'expertise. Après plus de 25 ans d'activités, des liens forts et continus ont été établis avec les médecins et les directions d'hôpitaux locaux et ont permis de construire des projets sur le long terme, dans une perspective de développement durable. Ces échanges entre homologues permettent par la suite et en parallèle de créer de solides réseaux et des collaborations professionnels particulièrement profitables aux programmes, leur continuité et leur durabilité, mais aussi sur le plan humain. Cet esprit est fondamental dans la philosophie de notre ONG.

Axes d'intervention

L'enfant malade est notre priorité et est au centre de toutes les interventions de la Chaîne de l'Espoir Belgique. L'association a défini sa stratégie afin de répondre à l'**offre** (disponibilité et qualité des soins) et à la **demande** (accessibilité des soins). Cette stratégie est menée comme suit :

1. **Soins** directs aux enfants
2. **Apprentissages** – formations
3. **Sécurisation** de l'environnement technique et sanitaire des hôpitaux
4. Actions visant à favoriser les **accès** financier, institutionnel, culturel et géographique aux soins
5. « **Plaidoyers pédiatriques** » auprès d'institutions financières et/ou de santé complétés par des actions de sensibilisation
6. **Renforcement de capacités** des partenaires et bénéficiaires (durabilité)
7. **Gestion des connaissances** (études, travaux, capitalisations)

Assemblée et Organe d'Administration

L'assemblée générale 2024 – 2025 est composée de 46 membres effectifs et 2 membres adhérents. L'organe d'administration 2024-2025 est composé de 10 membres.

Lors de l'assemblée générale de ce 15 mai 2025, les membres ont accepté et voté à l'unanimité la démission du Professeur Jean RUBAY de l'Organe d'Administration

Lors de la réunion de l'organe d'administration du 10 juin 2025, les administrateurs ont validé la répartition des fonctions comme suit :

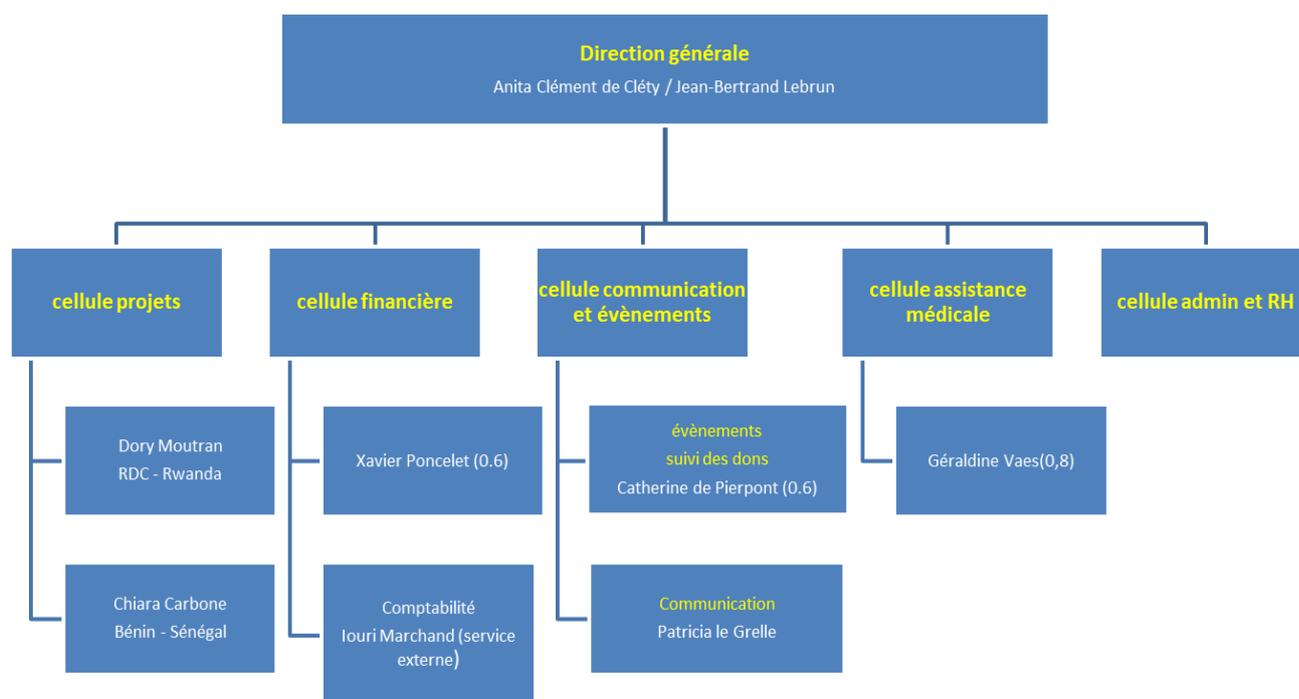
Nom et prénom	Profession	Fonction	Entrée	Sortie
<i>Professeur Jean RUBAY</i>	<i>Chirurgien cardiaque</i>	<i>Président sortant</i>	<i>11.06.1998</i>	<i>15.05.2025</i>
Monsieur Jacques LAFFINEUR	Juriste	Président et Secrétaire	13.08.2010	
Monsieur Guido DE WACHTER	Ancien directeur général d'hôpital	Vice-président	24.04.2018	
Monsieur Thierry van den HOVE	Cadre de société	Trésorier	24.04.2018	
Docteur Geoffroy de BECO	Chirurgien cardiaque	Administrateur	14.05.2020	
Docteur Damien DESMETTE	Chirurgien orthopédique	Administrateur	24.04.2018	
Professeur Pierre-Louis DOCQUIER	Chirurgien orthopédique	Administrateur	20.04.2023	
Madame Nathalie RYSHEUVELS-WIRTZ	Consultante en relations publiques	Administratrice	24.04.2018	
Monsieur Walter TORRES HERNANDEZ	Consultant en Relations Internationales	Administrateur	11.06.1998	
Madame Valérie WEYTS	Notaire	Administratrice	14.05.2020	

En 2024, l'organe d'administration s'est réuni 10 fois avec un taux de présence de plus de 65% des administrateurs. Les réunions se sont déroulées en visio-conférence ou en présentiel.

Bureau

En prévision de l'arrêt de fonction de directrice d'Anita Clément de Cléty, prenant sa retraite en 2025, l'organe d'administration a mis en place une direction bicéphale de transition et ce, dès le 1^{er} juillet 2024.

L'équipe de la Chaîne de l'Espoir Belgique est dès lors composée comme suit au 31 décembre 2024 :



Partenaires

La Chaîne de l'Espoir Belgique a fait le choix de ne pas avoir de coopérants dans ses 4 pays cibles mais de collaborer avec des partenaires locaux. En 2024, ces partenaires clés sont :

- ⇒ RDC : CHIRPA Asbl (Chirurgie Pédiatrique Afrique)
- ⇒ Sénégal : AMS (Assistance Médicale Sénégal)
- ⇒ Rwanda : Rwanda Heart Organisation et Rwanda Non-Communicable Diseases Alliance
- ⇒ Bénin : AMCES (Association des Œuvres Médicales Confessionnelles et Sociales)

Synergies

En 2024, la Chaîne de l'Espoir Belgique a poursuivi ses synergies et, tout particulièrement, avec les associations et ONG's suivantes :

- Aviation sans Frontières
- Caritas Autriche

- Chaîne de l'Espoir France
- Chaîne de l'Espoir Luxembourg
- International Youth Association For Development (IYAD)
- Médecins sans Vacances
- MEMISA
- Sensoriel Handicap Coopération (SHC)
- ULB Coopération
- ...

De plus, dans le courant de l'année 2024, dans le cadre de leur actuel Programme Commun (mis en œuvre avec des financements de la Coopération belge / Direction Générale du Développement, DGD), les trois ONG Médecins sans Vacances, MEMISA et Chaîne de l'Espoir - Belgique ont lancé avec 5 autres ONG les prémices d'une Coalition des ONG belges actives dans la Coopération Internationale dans le domaine de la santé. Ce projet de Coalition se concrétisera en 2025 avec la définition d'une stratégie à part entière pour la Coalition et sa structuration effective.

Charte éthique

L'association s'attache à avoir la meilleure politique possible en matière de protection des données personnelles.

<https://chaine-espoir.be/mentions-legales/>

La Chaîne de l'Espoir Belgique veille à ce que ses membres, employés et bénévoles, s'engagent à respecter les principes éthiques de l'Organisation selon le Code éthique, disponible sur

<https://chaine-espoir.be/integrite/>

Voir à la prochaine page l'affiche de présentation de la politique d'intégrité.



Engagés ensemble pour l'intégrité : comment agir ?

Intégrité ?

Tout manquement à l'intégrité peut avoir des conséquences multiples et profondes sur les **bénéficiaires de nos actions, notre organisation, nos partenaires ou encore nos équipes**.

Si vous êtes témoin d'une décision ou d'un comportement qui ne respecte pas les **engagements et les valeurs** de la Chaîne de l'Espoir Belgique, il est donc essentiel **d'agir**. Voici pourquoi et comment vous pouvez le faire.

Pourquoi signaler ?

Toute personne concernée, interne ou externe à l'organisation, peut et se doit de signaler une situation compromettant l'intégrité. Il peut s'agir de :

- Toute violation supposée du **Code éthique** (à retrouver sur notre site www.chaine-espoir.be)
- Un comportement inapproprié ou contraire à nos **valeurs**
- Une situation mettant en danger ou à risque **les bénéficiaires, l'organisation, ses partenaires ou son personnel**

🚩 **Notre objectif** : prévenir les problèmes avant qu'ils ne deviennent critiques et apporter des solutions adaptées pour garantir et préserver un environnement respectueux et éthique pour tou.te.s.

Besoin d'un conseil ?

Si vous avez un doute ou souhaitez un avis avant d'agir, adressez-vous soit :

- à une **personne de l'organisation** : directeur ou un.e des administrateur.rice.s de l'organe de gouvernance
- au **conseiller en intégrité** : via ombudsman@chaine-espoir.be

Une violation du Code éthique à signaler ?

Contactez directement les **gestionnaires de traitement des plaintes** via ethics@chaine-espoir.be. Externes à l'Organisation, ils vous reviendront en toute confidentialité.

Quel engagement de l'organisation ?

- **Confidentialité absolue** : les informations restent strictement confidentielles.
- **Protection du lanceur d'alerte et des victimes** : aucune mesure de représailles ne sont tolérées contre ceux qui agissent de bonne foi ; toute forme d'intimidation ou de vengeance à l'encontre d'un lanceur d'alerte ou d'une victime est strictement interdite et entraîne des sanctions.
- **Traitement rapide** : la gestion des contacts ou plaintes sont effectués dans les meilleurs délais.

Quel suivi des plaintes ?

Une **enquête impartiale** est menée par le Comité de Traitement des Plaintes, sur alerte des Gestionnaires de Traitement des Plaintes. Les résultats sont communiqués sous **90 jours** (délai prolongeable pour les cas complexes).



Label éco dynamique

Le Label Entreprise Ecodynamique est une reconnaissance officielle qui récompense et encourage les entreprises, associations et institutions bruxelloises, issues du secteur public ou privé, qui agissent pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Pour son évaluation environnement, la Chaîne de l'Espoir Belgique a reçu en 2022 une licence d'utilisation du Label d'Entreprise Ecodynamique Ecodyn.



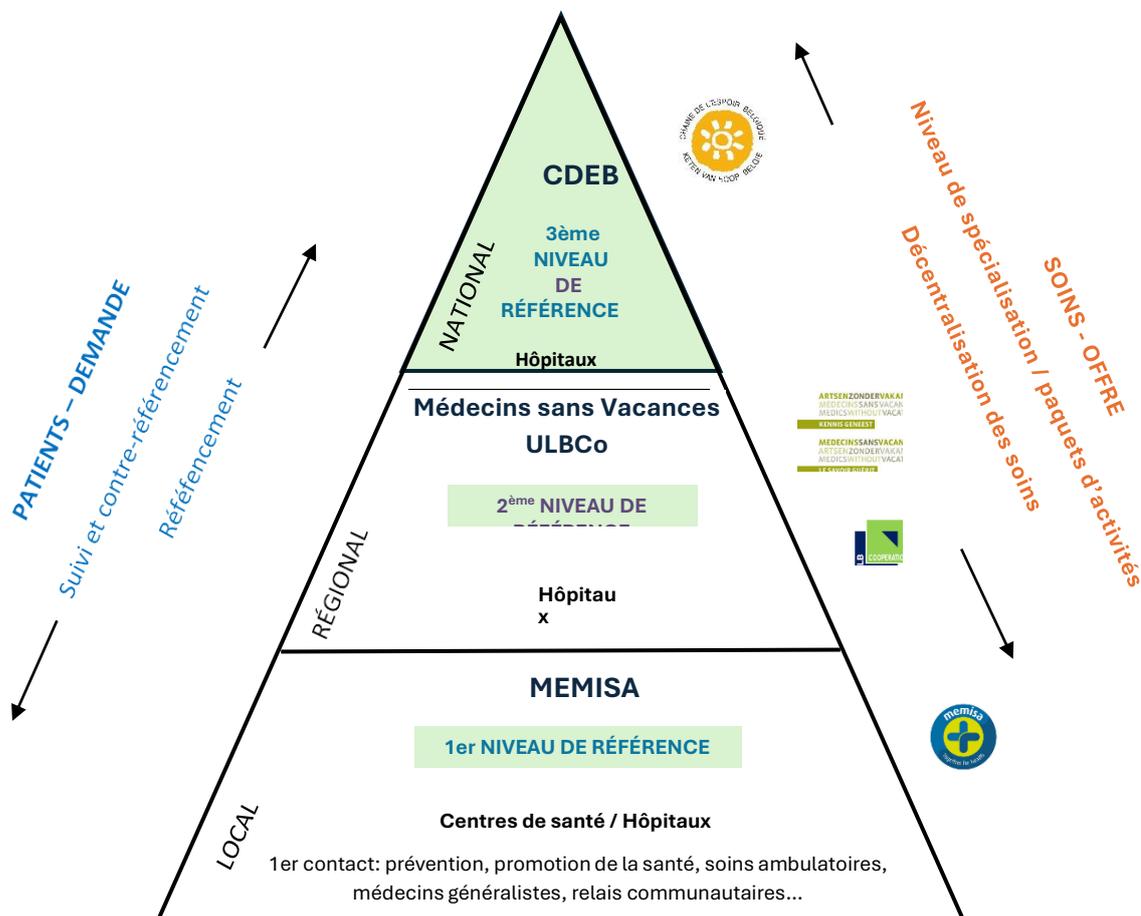
Programme Commun 2022-2026 - Financement de la Coopération belge

Les organisations Memisa, Médecins Sans Vacances, ULB Coopération, IYAD et la Chaîne de l'Espoir Belgique, acteurs de la coopération non-gouvernementale (ACNG), visent à contribuer à l'amélioration de la disponibilité, la qualité et l'accessibilité des soins de santé pour le plus grand nombre de personnes : ils agissent sur le renforcement des acteurs du système de santé, ils veillent à inclure et faire participer les populations plus vulnérables ou marginalisées. Ensemble, ils ont introduit un programme auprès de la Coopération belge pour les 2 pays suivants : République démocratique du Congo et Bénin.

En 2022, la Chaîne de l'Espoir Belgique a obtenu le financement par la DGD de ses programmes quinquennaux (2022-2026) pour 4 pays, dont deux en programme commun avec ses partenaires :

- ❖ **En République démocratique du Congo :**
 - « Santé pour tous et toutes en République Démocratique du Congo », un outcome commun avec les ACNG belges Memisa, Médecins Sans Vacances et IYAD
 - « Pour les hôpitaux, renforçons les dynamiques collectives », un outcome commun avec l'ACNG belge ULB-Coopération
- ❖ **Au Bénin :** « Santé pour tous et toutes au Bénin – Jijoho bouandobou akpaani », un outcome commun avec les ACNG belges Memisa et Médecins Sans Vacances
- ❖ **Au Rwanda :** « Accès aux chirurgies et aux gestes de réanimation pour les enfants du Rwanda »
- ❖ **Au Sénégal :** « Accès aux chirurgies et aux soins de santé pour les enfants porteurs d'un handicap au Sénégal »

Avec ses partenaires, la Chaîne de l'Espoir Belgique vise à générer un impact durable, c'est-à-dire à provoquer un changement positif et systémique à long terme :



L'OFFRE

Cible : les prestataires de soins – au travers de missions médico-chirurgicales, appuis médico-techniques, stages de qualification, formations, DES (Diplômes de Spécialisation pour médecins), études médicales, décentralisation des soins, renforcement des plateaux techniques, infrastructure, hygiène etc. → **partages et déconcentrations**

LA DEMANDE

Cible : les patients – au travers de fonds de solidarité, couverture des soins de santé, sensibilisations, prévention, détection, référencement, accueil du patient dans les hôpitaux etc. → **transit régulier via d'autres Organisations de la Société Civile**

GOVERNANCE / DURABILITÉ

Cibles : les acteurs et tierces parties : au travers d'appuis à la gestion des hôpitaux (politique d'accueil équitable, fidélisation des référents, ...), renforcement de capacités des partenaires et bénéficiaires (autonomie), plaidoyers auprès des autorités sanitaires et des institutions financières etc.

Pays d'intervention

Bénin

BÉNÉFICIAIRES :

Hôpital Saint-Jean de Dieu à Tanguiéta
Centre National Hospitalier Universitaire
Hubert Koutoukou MAGA (CHNU) de
Cotonou

BÉNÉFICIAIRES FINAUX :

Médecins et personnels médicaux,
enfants et familles

PATHOLOGIES VISEES :

Orthopédie

OBJECTIF :

Développer la chirurgie orthopédique
au Bénin, augmenter le nombre de
praticiens dans cette discipline, rendre
les équipes pluridisciplinaires locales
autonomes et poursuivre l'appui spécifique à l'Hôpital Saint-Jean-de -
Dieu de Tanguiéta

PARTENAIRE LOCAL :

AMCES (Association des œuvres médicales privées confessionnelles
associatives et sociales)

PARTENAIRES ONG'S:

ACNG's consortium DGD : Memisa - Médecins Sans Vacances

EQUIPES MEDICALES BELGES : UCLouvain/Cliniques Universitaires Saint-Luc/Bruxelles, Clinique St-Pierre/Ottignies



Contexte

Le Bénin compte plus de 11 millions d'habitants. L'extrême pauvreté se situant davantage dans les zones rurales du pays, un phénomène d'exode vers les villes situées sur la côte atlantique s'intensifie depuis près de 20 ans, laissant les régions centrales et du nord du pays particulièrement dépourvues en termes de ressources.

Tout particulièrement depuis 2021, le Bénin est menacé comme ses voisins d'Afrique de l'Ouest par la propagation des violences jihadistes du Sahel vers les Etats côtiers.

En 2022, une convention de partenariat a été signée entre AMCES (l'Association des Œuvres

Médicales Privées Confessionnelles Associatives et Sociales au Bénin) et les partenaires du programme commun 2022-2026 (Chaîne de l'Espoir Belgique – Memisa Belgique – Médecins Sans Vacances). L'AMCES a une fonction de coupole : elle anime un réseau d'hôpitaux et de centres médicaux privés à but social au Bénin, elle établit et maintient les contacts et la concertation entre le gouvernement, les partenaires et les bailleurs. L'objectif principal des quatre partenaires est la promotion d'une offre de soins de qualité acceptable et accessible à la population béninoise.

Activités et résultats par Axes Stratégiques

1. Soins

En 2024, en raison de la situation sécuritaire qui reste instable au nord du pays, aucune mission médico-chirurgicale internationale n'a pu être réalisée au sein de l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta. En effet, les sources officielles conseillent vivement pour l'instant de ne pas poursuivre les missions internationales au Nord et de ne pas planifier un nouveau projet à l'intérieur du pays.

La Chaîne de l'Espoir Belgique poursuit néanmoins son appui aux référents médicaux de l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta et a adapté son approche. Seules les malformations particulièrement complexes demandent encore l'expertise des chirurgiens belges. Certaines formations, de même que des appuis techniques et des consultations sont donnés à distance par visioconférence.

En avril et en juillet 2024, deux « Missions nationales d'orthopédie pédiatrique » ont été organisées et exécutées par l'Hôpital Saint-Jean de Dieu avec l'appui financier et technique à distance de la Chaîne de l'Espoir Belgique. Au total, l'équipe locale a pris en charge 48 enfants atteints de malformations orthopédiques des membres inférieurs. Les suites opératoires à court terme ont été simples et aucun problème majeur sur la convalescence n'a été rapporté.

Au Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou Maga (CNHU-HKM) de Cotonou, deux missions de coopération médicale et chirurgicale en orthopédie ont été réalisées en mars et en septembre 2024.

2. Apprentissages /Formation

Bourses : La Chaîne de l'Espoir Belgique a poursuivi en 2024 son appui au développement des compétences médicales spécialisées au Bénin, en assurant le financement de l'inscription académique ainsi que l'octroi de bourses mensuelles à quatre médecins béninois inscrits en spécialisation de chirurgie à la Faculté

Au total, 27 enfants et adolescents ont bénéficié d'interventions chirurgicales le matin, tandis que les cours dispensés l'après-midi ont permis à 39 médecins spécialistes de participer et renforcer leurs formation et compétences. Le référent chirurgien pédiatre de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu a activement contribué à ces missions par son expérience, tout en bénéficiant lui-même des échanges dans le cadre de cette coopération internationale, ce qui lui permettra de partager les connaissances acquises avec son équipe à Tanguiéta



des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi, à Cotonou.

Les quatre bénéficiaires de ce programme sont : Dr Grace Dossou (5^e année), Dr Roméo Magnidet (3^e année), Dr Dona Mevi (2^e année), Dr Chrispus Avalla (1^{re} année).

En septembre 2024, au terme d'un cursus rigoureux et financé par la Chaîne de l'Espoir Belgique, la Dr. Grace Dossou a obtenu son diplôme de chirurgienne pédiatre, devenant ainsi **la première femme à exercer cette spécialité au Bénin**. Cette réussite constitue une avancée majeure pour la médecine pédiatrique dans le pays, tout en illustrant l'impact concret et durable du soutien apporté par notre organisation.

Par ailleurs, la Chaîne de l'Espoir Belgique soutient également les stages hospitaliers de ces médecins sous forme de **primes incitatives**, notamment lors de leurs séjours de formation au sein du service de pédiatrie de l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguéta où ils vont se former tout en fournissant des renforts et appuis aux équipes sur place et en partageant les connaissances et expériences par la pratique.

Consultations à distance : Les médecins de la Chaîne de l'Espoir Belgique ont activement participé à des consultations à distance, organisées en collaboration avec les référents médicaux locaux. Ces réunions régulières visent à renforcer le dialogue entre experts et à optimiser les stratégies thérapeutiques mises en œuvre. Elles permettent notamment aux chirurgiens de l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguéta de bénéficier d'avis spécialisés malgré l'isolement sécuritaire subi par la région, et de pratiquer les interventions selon les standards les plus adaptés.

La prise en charge des malformations congénitales complexes constitue une composante essentielle du programme opératoire de l'équipe chirurgicale de Tanguéta, et s'inscrit dans une approche continue de formation et d'amélioration des pratiques.

Par ailleurs, en 2024, le Dr Géraud Segbedji, assistant senior, a poursuivi son année de spécialisation académique en Belgique, entamée en septembre 2023 aux Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles. Cette opportunité de perfectionnement a été rendue

possible grâce au soutien du Professeur Pierre-Louis Docquier (UCLouvain – Bruxelles).



Dr Grace DOSSOU,
Première femme chirurgienne diplômée au Bénin

Cours/formation : La chirurgie orthopédique, ne figurant pas au programme officiel des cours de l'année académique, fait l'objet d'un intérêt croissant parmi les professionnels de santé. Ainsi, 39 médecins spécialistes béninois ont exprimé la volonté de se former davantage dans ce domaine et ont pris part activement aux deux missions internationales organisées en 2024. Dans le cadre de ces missions de coopération, menées au Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) de Cotonou, les spécialistes référents de la Chaîne de l'Espoir Belgique assurent des sessions de formation théorique chaque après-midi, tout en accompagnant les médecins en formation (DES) dans la réalisation de leurs travaux académiques, thèses et mémoires.



Formation par le Pr. P-L Docquier aux médecins étudiants en DES de chirurgie pédiatrique

Ce dispositif illustre l'engagement de la Chaîne de l'Espoir Belgique en faveur du transfert de compétences, de l'accompagnement et de la

valorisation de l'expertise locale dans le domaine chirurgical.

3. Sécurisation de l'environnement technique et sanitaire

Le Plan d'Action Opérationnel 2024 de l'Hôpital Saint-Jean de Dieu a été validé par la Chaîne de l'Espoir Belgique au cours du mois de mars 2024.

Ce plan prévoit, entre autres, l'acquisition de matériels et consommables orthopédiques pour les missions nationales orthopédiques (cfr. §1), la construction d'une fosse septique pour l'assainissement de la lingerie et la rénovation des chambres de garde des médecins, l'achat de nouveaux matelas et lits pour le service de chirurgie pédiatrie, de deux charriots de soins

pour le service de chirurgie pédiatrique et d'un **respirateur d'anesthésie**, le renforcement du plateau technique du service de maintenance. Tous les achats prévus ont été réalisés au cours de l'année 2024.

Dans le cadre du projet de climatisation de la salle de révalidation de l'hôpital Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta validé en 2023, le démarrage des travaux a connu des retards en raison de la livraison tardive de certains matériaux venus de l'étranger, et débiteront au cours du premier semestre 2025.

4. Accès financier, institutionnel, culturel et géographique aux soins

La mise en place d'un **fonds de solidarité** par **la Chaîne de l'Espoir Belgique** a permis à de nombreuses familles en situation de précarité d'accéder à des soins chirurgicaux pour leurs enfants. Ce mécanisme de soutien a été mobilisé notamment lors des **missions nationales de chirurgie orthopédique** organisées par l'Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguiéta, ainsi que durant les **missions médico-chirurgicales internationales** menées à Cotonou en **mars et septembre 2024**.

Dans le cadre de ces interventions planifiables, les établissements hospitaliers exigent

généralement **une participation financière des familles avant l'opération**. Pour certaines, cette contribution constitue un obstacle majeur à l'accès aux soins. Grâce au fonds de solidarité, **la Chaîne de l'Espoir Belgique intervient de manière partielle ou totale**, en fonction de la situation sociale et des besoins spécifiques de chaque famille.

Ce dispositif contribue concrètement à **réduire les inégalités d'accès aux soins chirurgicaux spécialisés** et à garantir une prise en charge équitable, fondée sur les besoins médicaux et non sur les moyens financiers.

5. Renforcement de capacités des partenaires et bénéficiaires

En 2024, la Chaîne de l'Espoir Belgique, en collaboration avec les partenaires du programme commun 2022-2026 (Chaîne de l'Espoir Belgique – Memisa Belgique – Médecins Sans Vacances), a poursuivi son appui technique à l'AMCES sur la stratégie de la coupole, renforçant ainsi son rôle de service aux

membres et de plaidoyer auprès des autorités de la santé et des pourvoyeurs de ressources. AMCES assure sa mission de coordination et de représentation, en animant un réseau d'hôpitaux et de centres médicaux privés à but social au Bénin et en maintenant des contacts

stratégiques avec le gouvernement, les partenaires et les bailleurs.

Par ailleurs, une mission d'évaluation externe intermédiaire a été réalisée au mois d'octobre 2024, dans le cadre du programme commun 2022-2026 (Chaîne de l'Espoir Belgique –

Memisa Belgique – Médecins Sans Vacances) avec l'ensemble des partenaires. Les résultats de cette évaluation (en cours d'évaluation) nourriront dès 2025 le pilotage du programme dans ses prochaines phases.

6. Gestion et partage des connaissances

Une étude multicentrique a été menée par le Dr. Géraud Segbedji sur la prévalence, l'étiologie et l'efficacité des traitements des déformations des membres inférieurs chez l'enfant, en collaboration avec le CNHU de Cotonou et l'Hôpital St Jean de Dieu de Tanguiéta. Elle a permis d'analyser la fréquence du genu varum et du genu valgum au Bénin, impliquant 381 enfants au CNHU et 59 à l'HSJD. Les premiers résultats confirment une prévalence élevée de ces déformations, souvent liées au rachitisme.

L'étude s'est poursuivie par le Docteur Grace Dossou dans le cadre de son mémoire de fin de cursus de spécialisation en chirurgie pédiatrique sous le titre : "Déformations axiales des

membres inférieurs chez l'enfant : aspects épidémiologiques et thérapeutiques au CNHU de Cotonou de 2017 - 2021". Cette nouvelle phase approfondit l'évaluation des différentes approches thérapeutiques : ajustements alimentaires, exposition solaire, redressement par plâtre progressif ou intervention chirurgicale. Comme mentionné plus haut, diplômée en septembre 2024, le Dr Grace Dossou, auteur de cette thèse, est par ailleurs la première femme diplômée chirurgienne pédiatre au Bénin.

Sénégal



BÉNÉFICIAIRE : Hôpital National d'Enfants Albert Royer (HNEAR)

BÉNÉFICIAIRES FINAUX : médecins et personnels médicaux, enfants et familles

APPUI / PATHOLOGIES : Orthopédie (CDEB) et ORL (CDELux)

PARTENAIRE LOCAL : Assistance Médicale Sénégal (AMS)

OBJECTIFS :
Orthopédie - CDEB : Former les chirurgiens de l'hôpital et les assistants aux techniques chirurgicales nécessaires dans les prises en charge des malformations orthopédiques plus complexes de l'enfant
ORL (CDE Luxembourg) : améliorer le diagnostic et la prise en charge des enfants atteints de troubles de l'audition

COMPOSITION DES EQUIPES MEDICALES BELGES : Ambroise Paré/Mons, Erasme/Bruxelles

Contexte

Malgré les progrès enregistrés ces dernières années, la situation sanitaire et sociale au Sénégal reste caractérisée par une mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile encore élevée, l'émergence de nouvelles maladies à potentiel épidémique, la recrudescence des maladies non transmissibles et la persistance des maladies endémiques (paludisme, tuberculose et VIH/Sida, maladies tropicales négligées). On note également la persistance de la vulnérabilité des femmes, des enfants, des

adolescents, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes indigentes.

Le programme SENPED-II « Accès aux chirurgies et aux soins de santé pour les enfants porteurs d'un handicap au Sénégal » est un programme commun porté par les Chaînes de l'Espoir Belgique et Luxembourg, chacune active dans une discipline : l'orthopédie pour la Chaîne de l'Espoir Belgique, l'ORL pour la Chaîne de l'Espoir Luxembourg

Activités et Résultats par axes stratégiques

1. Soins

À la suite de l'installation / rénovation complète du bloc opératoire en 2022, rendue possible grâce aux financements conjoints de la Chaîne de l'Espoir Belgique et la Chaîne de l'Espoir Luxembourg, les activités chirurgicales ont redémarré dès début 2023 au sein de l'Hôpital d'Enfants Albert Royer (CHNEAR). Cette relance a permis, entre 2023 et 2024, de prendre en charge plus de 2 400 enfants.

En avril 2024, la Chaîne de l'Espoir Belgique a renouvelé son engagement en matière de soins et de formation par le biais d'une première mission internationale en chirurgie orthopédique dans les nouvelles salles. Lors de cette mission, 17 enfants ont été opérés pour des malformations ou déformations orthopédiques des membres supérieurs (notamment le plexus brachial) et inférieurs — des pathologies jusqu'alors non prises en charge par les équipes locales.

Parallèlement, la Chaîne de l'Espoir Luxembourg, en charge du volet ORL du programme, a conduit une mission chirurgicale au cours de l'année 2024. Celle-ci a permis de réaliser 10 interventions chirurgicales et 3 appareillages auditifs.



En complément de ces actions, plusieurs campagnes de dépistage ORL en milieu scolaire ont été organisées en collaboration étroite avec la Division du Contrôle Médical Scolaire (DCMS) et l'Inspection Médicale des Écoles. Au total, 852 enfants ont été dépistés en 2024, parmi lesquels 116 ont été référés au CHNEAR pour un suivi spécialisé.

2. Apprentissages / Formation

En 2024, la Chaîne de l'Espoir Belgique a fait don d'un système de retransmission des images des salles opératoires jusqu'à la salle de cours. Cette approche permet de suivre les interventions en temps réel, offrant ainsi une expérience d'apprentissage enrichie. Plus de 60 médecins, notamment les médecins en cours de spécialisation (DES) et des paramédicaux ont pu bénéficier d'une formation immersive et technologique. Ce système de télémedecine est installé de manière pérenne et permanente afin de permettre aux chirurgiens spécialistes du

CHNEAR de compléter leurs modules de formation à destination des médecins étudiants et assistants présents sur le site.

Pour la discipline orthopédique, certaines déformations/malformations des membres supérieurs et inférieurs ont pu être prises en charge durant la mission, formant l'équipe locale aux techniques particulières, précises et réparatrices.

Pour la discipline ORL, le Dr Fallou NIANG a bénéficié d'une bourse pour suivre une

formation sur l'audiophonie de l'enfant à l'Université Paris Cité du 17 novembre 2023 au 24 mai 2024. Par ailleurs, durant la mission de la Chaîne de l'Espoir Luxembourg au mois d'avril

2024, une formation axée tout particulièrement sur la pose de drain (paracanthèse) a été organisée.

3. Sécurisation de l'environnement technique et sanitaire

En 2024, dans le cadre de son engagement envers l'amélioration de la qualité des soins, la Chaîne de l'Espoir Belgique a fait don de plusieurs équipements et matériels au CHNEAR : un autoclave de paillasse permettant de stériliser le matériel indispensable aux soins des enfants dans le service où ils séjournent avant et après les opérations, un moteur avec scie chirurgicale pour le quartier opératoire, différents matériels nécessaires pour les opérations (broches, vis, ...), un ordinateur pour

enregistrer les collectes des données et certains consommables nécessaires aux interventions pratiquées durant la mission chirurgicale.

Concernant le volet ORL, la Chaîne de l'Espoir Luxembourg a organisé une mission dédiée à la réception et à l'installation du matériel médical des cabines de consultation du service ORL du CHNEAR au mois de janvier 2024.

4. Accès aux soins

Depuis 2022, un mécanisme de mobilisation d'un fonds de solidarité a été mis en place. Pour y accéder, les familles des enfants programmés pour une opération doivent soumettre leur demande au service social de l'hôpital. Après une analyse collégiale assortie d'une enquête sociale, certaines familles peuvent bénéficier

d'une prise en charge totale ou partielle des frais exigés par l'hôpital. Ce fonds est financé conjointement par la Chaîne de l'Espoir Belgique et le partenaire local AMS et, en 2024, a été sollicité pour neuf enfants opérés lors de la mission chirurgicale de la Chaîne de l'Espoir Belgique fin avril.

5. Renforcement de capacités des partenaires et bénéficiaires

Le renforcement des capacités s'opère par les instances de monitoring du projet, c'est-à-dire par les réunions des différents comités : comité de suivi opérationnel, comité de direction et comité scientifique. Ces réunions se déroulent en distanciel et/ou en présentiel. Elles ont comme objectif principal d'assurer le suivi du programme tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

Par ailleurs, une mission d'évaluation intermédiaire a été réalisée au mois d'août 2024, dans le cadre du programme 2022-2026 cofinancé par la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD). Les résultats de cette évaluation (en cours d'évaluation) nourriront dès 2025 le pilotage du programme dans ses prochaines phases.

6. Plaidoyer

La participation du partenaire local AMS aux différents forums des ACNG belges du 20 juin et du 28 octobre portant respectivement sur « les opportunités de collaboration entre les ACNG et

le secteur privé sénégalais et étranger/belge » et sur « l'enjeu de l'implication de la jeunesse sénégalaise dans les programmes des ACNG belges en tant que bénéficiaire et actrice »

accroît aussi pour le projet et ses parties prenantes la visibilité et la possibilité de synergies avec d'autres acteurs de la coopération.

Par ailleurs, une mission stratégique et d'introduction de la nouvelle direction de la Chaîne de l'Espoir Belgique s'est tenue en novembre 2024. L'objectif de cette mission était d'évaluer les réalisations et les perspectives dans la collaboration entre le CHNEAR, AMS et

la Chaîne de l'Espoir Belgique et le futur du programme (voir la « Note spécifique » ci-dessous). Lors de cette mission, les représentants de la Chaîne de l'Espoir Belgique ont également rencontré à Dakar les responsables de la Coopération de l'Ambassade de Belgique afin d'échanger sur le programme et sur la situation actuelle de la coopération internationale au développement dans le contexte du Sénégal.

7. Gestion des connaissances

Concernant les études académiques, le Dr. Lune Mayanda a obtenu une prime scientifique pour la réalisation de son mémoire sur le « dépistage

des troubles de l'audition en milieu scolaire » basé sur les données des dépistages effectués en 2023 dans le cadre du présent programme.

Note spécifique : évolution en cours du Programme :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, plusieurs réunions de coordination, missions de suivi et évaluations régulières ont permis d'identifier à la fois les avancées significatives et les difficultés persistantes. Malgré les progrès techniques reconnus par les équipes médicales et paramédicales impliquées, des divergences de vision sont progressivement apparues concernant les priorités de développement du service de chirurgie pédiatrique au sein du Centre Hospitalier National d'Enfants Albert Royer (CHNEAR).

Le chef de service a exprimé sa volonté de mettre un terme aux missions de coopération internationale menées par la Chaîne de l'Espoir Belgique, une position qui n'a pas été remise en question par la direction de l'hôpital. Cette orientation a entraîné un désengagement progressif du CHNEAR à l'égard des activités du programme.

En l'absence de réponses convaincantes aux sollicitations répétées, face à une implication institutionnelle jugée insuffisante et à un manque de visibilité sur les besoins réels du service, la Chaîne de l'Espoir Belgique a été conduite à ouvrir une réflexion stratégique avec son partenaire local sur la pertinence de la poursuite de ses interventions au sein de l'établissement bénéficiaire et, plus largement, dans le pays concerné.

De nouvelles pistes sont activement en cours d'analyse pour poursuivre les objectifs et notre réponse aux besoins essentiels et très importants sur lesquels nous travaillons avec différentes parties depuis de nombreuses années, tout en s'adaptant aux évolutions contextuelles, partenariales et opérationnelles. Tout cela pour s'assurer que les moyens investis continuent d'apporter un impact maximum et le plus ciblé, en adéquation la plus étroite avec les besoins et attentes de nos partenaires et bénéficiaires.

République démocratique du Congo

Contexte général

La République démocratique du Congo (RDC) recouvre un peu plus de 2,3 millions de km² et offre une situation contradictoire : d'une part, les richesses en ressources naturelles, et, d'autre part, la difficulté de contrôler un territoire aussi grand avec très peu de moyens et des infrastructures structurellement défailtantes.

Avec ses 102 millions d'habitants, on y relève un taux de natalité à 32,8/1000 et une mortalité infantile à 88/1000 naissances. Le pays reste à la traîne en matière d'indicateurs sociaux : le niveau d'accès à l'électricité est très faible (7 % de la population seulement) ainsi que celui aux infrastructures d'assainissement (20,5 %).

Les taux de mortalité infantile ou maternelle et le niveau de pauvreté globale ont empêché le pays d'atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), selon



le dernier rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La RDC est très jeune : la moitié de la population à moins de 15 ans. Les plus de 65 ans représentent moins de 3 % de la population totale du pays.

Nos différentes actions en RDC

Les actions spécifiques de la Chaîne de l'Espoir Belgique s'articule autour de quatre « inputs principaux », consistant en des projets et sites distincts :

A. L'amélioration de la **prise en charge d'enfants atteints de cardiopathies** au travers de l'appui à deux bénéficiaires principaux de la Ville Province de Kinshasa que sont la Clinique Ngaliema et les Cliniques Universitaires de Kinshasa / faculté de médecine UNIKIN ; CHIRPA Asbl assurant spécifiquement le suivi des activités du Centre de Chirurgie Pédiatrique (CCP) de la Clinique Ngaliema grâce à une subvention du gouvernement congolais dans le cadre des activités du CCP.

B. L'amélioration de la prise en charge **d'enfants atteints de malformations/déformations/séquelles de traumatismes orthopédiques** des membres inférieurs, et particulièrement des pieds-bots, par l'appui à quatre bénéficiaires de la Province du Haut-Katanga que sont les centres pour handicapés Kilima (Likasi), Wote Pamoja (Lubumbashi) et Uluse (Kilwa) ainsi que l'Hôpital Général de Référence de Kilwa.

C. **L'amélioration et l'intégration des soins palliatifs** dans la prise en charge des patients - dont les enfants - avec un volet sur l'amélioration de la **prise en charge de la douleur**, au travers d'un projet mené pas

l'Asbl International Youth Association for Development (IYAD).

- D.** L'appui à la **Plateforme Hospitalière de la RDC (PHRDC)**, agissant sur les aspects de gouvernance clinique et d'amélioration de l'offre de soins, via les partages de formations et sa stratégie fortement basée sur la sécurité du patient, ainsi que la sécurité technique et sanitaire des hôpitaux-membres.

Le programme de la Chaîne de l'Espoir Belgique en RDC s'intègre de manière plus large dans le cadre d'un **Programme Commun « #Health4All »** sous financement de la Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (DGD) avec les ACNG belges Memisa et Médecins Sans Vacances (MSV). Ce Programme Commun a démarré le 1er janvier 2022 et se clôturera le 31 décembre 2026, avec une suite anticipée sous des modalités à définir dans les prochains mois.

Avec les autres ACNG membres du consortium, l'objectif est de créer des synergies (formations biomédicales, actions sur l'hygiène hospitalière, études sur certaines maladies, ...), chaque acteur travaillant sur **un des trois niveaux de la pyramide sanitaire** (schéma page 10) : Memisa se focalise sur le trajet de soins allant de la communauté jusqu'à la première référence hospitalière, l'Hôpital Général de Référence de zone (HGR de 1er niveau), Médecins Sans Vacances appuie majoritairement les HGR de zone, et parfois aussi de province (HGR du 1er au 2ème niveau), et la Chaîne de l'Espoir Belgique cible son appui sur les hôpitaux de niveau national et tertiaire (3ème niveau, avec appuis spécifiques sur les services de chirurgie et de pédiatrie).

Un autre objectif de ce consortium est de travailler sur les circuits de **référencement et contre-référencement** des patients, en observant avec attention ceux qui existent et qui pourraient être renforcés entre les différentes structures sanitaires qu'ils appuient respectivement.

A. Kinshasa, chirurgie et réanimation cardiaque pédiatrique

- BÉNÉFICIAIRE :** Clinique Ngaliema, Centre de chirurgie pédiatrique (CCP)
- BÉNÉFICIAIRES FINAUX :** médecins, enfants cardiaques et familles
- APPUI / PATHOLOGIES :** Cardiologie et chirurgie cardiaque / réanimation pédiatrique dans les phases aigües de toutes les pathologies pédiatriques confondues
- PARTENAIRE LOCAL :** CHIRPA Asbl (« Chirurgie Pédiatrique en Afrique »)
- OBJECTIF :** Développer la chirurgie cardiaque pédiatrique en République Démocratique du Congo et rendre l'équipe pluridisciplinaire locale autonome
- COMPOSITION DES EQUIPES MEDICALES :** UZGent, Erasme/HUDERF, KULeuven et UCL/Bxl

Activités et Résultats par axes stratégiques

1. Soins

En 2024, 4 missions médico-chirurgicales internationales ont été organisées : deux

missions de cardiologie pédiatrique, organisées en mars et en octobre, suivies de deux missions

de chirurgie cardiaque pédiatrique, aux mois d'avril et de novembre. Au cours de ces missions, 15 enfants porteurs de cardiopathies sévères ont été opérés, et 113 enfants ont été vus lors des consultations.

Par ailleurs, les efforts de plaidoyer menés par la Chaîne de l'Espoir Belgique ont conduit à l'adhésion de la Chaîne de l'Espoir France au programme de CHIRPA Asbl. Dans ce cadre, une mission chirurgicale additionnelle a été menée en collaboration avec des experts français, au cours de laquelle cinq autres enfants ont été opérés. Une seconde mission, initialement prévue en décembre, a malheureusement dû être annulée en raison d'un retard dans les financements attendus des autorités.

Afin d'augmenter encore l'offre de soins, CHIRPA Asbl multiplie les plaidoyers en vue d'augmenter le volume d'activités du Centre de Chirurgie Pédiatrique (CCP). Ainsi au mois de janvier, une mission de prospection d'une équipe sud-africaine du Christiaan Barnard Hospital de Cape Town consistait à évaluer les capacités technique et logistique du Centre (CCP) à pratiquer les interventions chirurgicales cardiaques et, tout particulièrement, les interventions chirurgicales à cœur ouvert. La suite de ce partenariat potentiel est en attente.

L'identification des enfants se fait à plusieurs niveaux. Au premier niveau, ce sont les cardiologues pédiatres congolais, basés aux Cliniques Universitaires de Kinshasa (UNIKIN) et à la Clinique Ngaliema, qui reçoivent en consultation les enfants *présentant des symptômes évocateurs d'une pathologie cardiaque*. Lors de ces nombreuses consultations, ils diagnostiquent les enfants porteurs d'une malformation cardiaque, ils identifient ceux qui peuvent bénéficier d'une prise en charge au cours des missions internationales ou d'une intervention chirurgicale en Belgique, ils assurent également le suivi des enfants cardiaques qui ne doivent pas être opérés et qui bénéficient uniquement d'un traitement médical, et de ceux qui

malheureusement ne peuvent pas ou plus bénéficier d'un traitement chirurgical en raison de multiples facteurs tels que le diagnostic trop tardif avec ses conséquences sur les autres organes, des enfants atteints de syndrome polymalformatif,

Ensuite, lors des missions de cardiologie pédiatrique organisées conjointement par la Chaîne de l'Espoir Belgique et CHIRPA Asbl, les échographies cardiaques réalisées par les experts belges permettent d'identifier les enfants à opérer dans le CCP lors des missions internationales médico-chirurgicales.

Le programme vise à améliorer la prise en charge des malformations cardiaques chez l'enfant en République démocratique du Congo, ainsi qu'à favoriser la détection précoce des malformations congénitales cardiaques.

Dans ce cadre, des missions nationales de coopération médicale ont été organisées en collaboration avec CHIRPA Asbl, les cardiologues pédiatres de l'UNIKIN, la Plateforme Hospitalière en RDC, ainsi que les partenaires du programme #Health4All, Memisa et MSV.

Ces missions nationales consistent à des consultations, associées à des sessions de formation et ont été réalisées à l'Hôpital Général de Référence (HGR) de Gombe-Matadi et à l'Hôpital Saint-Luc de Kisantu. Ces consultations ont permis l'identification de 23 enfants atteints de maladies cardiaques.

Au total, 295 enfants porteurs de cardiopathies ont été identifiés au cours de l'année 2024, marquant une progression significative par rapport aux années précédentes.

2. Apprentissages / Formation

Aujourd'hui, l'équipe locale est en plein apprentissage : la chirurgie cardiaque pédiatrique avec circulation extra-corporelle (à cœur ouvert) a débuté en mars 2022 et le personnel a bénéficié jusque-là de 6 missions internationales de chirurgie.

Afin d'améliorer la prise en charge des enfants cardiaques et les aptitudes des professionnels

de la santé du Centre de Chirurgie Pédiatrique, le plan d'action est d'une part, d'augmenter l'activité chirurgicale par la présence répétée et soutenue d'équipes internationales et d'autre part, en soutenant des bourses nationales et internationales pour les multiples fonctions et professions indispensables à la réalisation du programme de la prise en charge des enfants cardiaques (médical et paramédical, direction, biotechnique, gestion,...).

Aujourd'hui, l'autonomie du CCP ne peut toujours pas être assurée dans le court-terme. Malgré la promesse de soutien au programme mené par CHIRPA Asbl par les autorités congolaises, l'imprévisibilité relative du financement public ne permet pas d'établir d'emblée avec certitude un plan de formation complet pour l'ensemble des besoins en personnel qualifié. À ce jour, seuls 10% des postes prévus pour le personnel du CCP sont pourvus par du personnel permanent.

En 2024 :

- le transfert de savoir-faire a eu lieu grâce au travail en binôme lors des missions internationales médicales et chirurgicales. Chaque membre de l'équipe de la Chaîne de l'Espoir Belgique travaille avec son binôme congolais durant toute la durée des missions de coopération internationale : médecins, paramédicaux et biotechniciens ;



- le transfert de savoir s'est également déroulé lors des cours et conférences donnés dans les auditoriums de l'université, dans les salles de réunions, au chevet des patients. Les cours reprennent toutes les

thématiques : pédiatrie, cardiologie, chirurgie cardiaque, anesthésie, nursing, biomédical.

A l'université, les cours demandés et donnés en 2024 portaient sur la coartation



et le ventricule unique. Plus de 80 médecins y furent présents.

Lors des missions chirurgicales, les cours sont donnés dans les salles de réunion et répondent à des demandes des médecins et paramédicaux présents.



- Le transfert de savoir et savoir-faire est pratiqué également par les cardiologues congolais lors de missions nationales. Ces missions ont pour objectif de former les professionnels de la santé des hôpitaux et des centres de santé des districts à la détection précoce des potentielles malformations cardiaques de l'enfant et de les sensibiliser à la disponibilité des soins. Ce projet vise donc l'amélioration des systèmes de référencement. En 2024, 23 membres du personnel médical et paramédical, issus de six hôpitaux et centres de santé des zones de santé de Gombe-Matadi et de Kisantu ont bénéficié de cette formation.

3. Sécurisation de l'environnement technique et sanitaire

Depuis 2022, la maintenance du Centre de Chirurgie Pédiatrique est assurée sur le financement du gouvernement congolais. La maintenance de l'infrastructure est confiée à la société ASTORIA, présente sur le site depuis la construction du CCP. La maintenance de l'équipement médical est assurée par une ressource humaine interne au CCP et dont la formation continue est assurée lors des missions internationales.

En 2024, l'autoclave du Centre de Chirurgie Pédiatrique est tombé en panne lors de la deuxième mission de la Chaîne de l'Espoir Belgique et ce fut un réel obstacle pour la poursuite des activités. Des alternatives ont été mises en place mais elles furent insuffisantes et certains enfants n'ont pu être opérés.

D'autres problèmes liés au circuit du sang à transfuser (en salle d'opération ou en salle de réanimation) ont été identifiés et, en accord avec la direction de la Clinique Ngaliema, des procédures strictes doivent être mises en place pour la bonne poursuite des activités.

Enfin, la planification du projet de construction d'une salle de cathétérisme est en cours de finalisation et la construction pourrait démarrer au cours de l'année 2025. Ce projet sera mis en place directement par le gouvernement congolais tout en bénéficiant des apports techniques et d'expertises éventuellement requis, et permettra à terme de mener des missions de cathétérisme interventionnel.

4. Accès financier, institutionnel, culturel et géographique aux soins

Dans le cadre du programme commun de la Chaîne de l'Espoir Belgique avec les ONG's Memisa et Médecins sans Vacances, le circuit du patient est une priorité : tout patient diagnostiqué dans une infrastructure de santé et nécessitant des soins spécifiques doit être référencié vers le niveau supérieur.

Le programme de renforcement des professionnels de la santé dans les provinces éloignées de la Ville-Province de Kinshasa dans la détection précoce des maladies cardiaques chez les enfants, vise l'amélioration du référencement des enfants issus de zones géographiques éloignées.

Dans le cadre du programme du Centre de Chirurgie Pédiatrique de la Clinique Ngaliema, les frais liés aux soins et chirurgies sont à 90% à charge de CHIRPA Asbl via le financement du gouvernement congolais et 10% à charge des familles des enfants opérés. Un fonds de solidarité, géré par l'association Espoir de Vie-Lisanga Iya Elikya, partenaire de CHIRPA Asbl et de la Chaîne de l'Espoir Belgique, permet d'aider les familles démunies et de couvrir le ticket modérateur (10% à charge du patient).

5. Renforcement des compétences de gestion

Le renforcement de capacités du partenaire CHIRPA Asbl cible, à moyen-terme, l'autonomisation du Centre de Chirurgie Pédiatrique (CCP). À court terme, l'objectif est que le CCP puisse accueillir des missions de coopération médicales internationales. Pour rappel, afin d'atteindre cet objectif, CHIRPA Asbl s'est vu accorder un financement du gouvernement de la RDC. Ceci est le fruit des

plaidoyers conjoints menés auprès des autorités congolaises.

Après analyse et bilan, l'évaluation des ressources humaines au sein de Chirpa Asbl semble démontrer que l'engagement d'un directeur et/ou d'un gestionnaire de programme puisse être nécessaire.

6. Plaidoyer

La Chaîne de l'Espoir Belgique soutient activement CHIRPA Asbl dans ses actions de plaidoyer en faveur de la réalisation d'objectifs communs. À ce titre, l'adhésion de la Chaîne de l'Espoir France au programme d'appui au Centre de Chirurgie Pédiatrique (CCP) constitue une avancée majeure. Elle a permis de renforcer les partenariats internationaux de CHIRPA Asbl et permettra d'accroître significativement le volume des activités menées par le CCP. Une convention de partenariat formalisant cette collaboration a été signée entre les deux organisations à la fin de l'année 2024.

Parallèlement, CHIRPA Asbl poursuit ses efforts de plaidoyer auprès d'organisations internationales en vue de mobiliser de

nouveaux soutiens. Toutefois, ces démarches n'ont donné lieu qu'à une seule action concrète en 2024 : une mission exploratoire conduite par le Christiaan Barnard Hospital de Cape Town.

Au niveau national, les actions de plaidoyer de CHIRPA Asbl auprès du gouvernement congolais et des ministères compétents restent constantes, mais demeurent particulièrement complexes et chronophages. L'obtention de subventions publiques est en effet soumise à de nombreuses étapes de validation, souvent assorties de retards de décaissement. Ces blocages récurrents compromettent la mise en œuvre effective des activités prévues et menacent la pérennité du programme.

B. Région du Haut Katanga, chirurgie orthopédique

BÉNÉFICIAIRES : Centre de Rééducation et d'Appareillage Wote Pamoja à Lubumbashi
Centre pour Handicapés Uluse et Hôpital général de Référence de Kilwa
Centre des Handicapés Kilima à Likasi
Hôpital Méthodiste Maman Tabitha à Kolwezi
ISTM St-Joseph

BÉNÉFICIAIRES FINAUX : médecins, soignants, enfants souffrant de malformations et déformations orthopédiques et leurs familles

APPUI / PATHOLOGIES : Orthopédie et chirurgie orthopédique

COLLABORATIONS : Archidiocèse de Lubumbashi (et institutions subsidiaires : BDOM Lubumbashi ; Caritas Développement Lubumbashi)
Caritas Autriche

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : D'ici 2026, l'accès à des soins de santé de qualité est améliorée pour les enfants atteints de malformations orthopédiques dans la province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo

COMPOSITION DES EQUIPES MEDICALES : les membres sont issus de Liège, Ostende, Leuven, Namur, Heusy et Verviers

Activités et Résultats par axes stratégiques

1. Soins

Quatre missions de chirurgie orthopédique pédiatrique ont été organisées au cours de l'année 2024. Une première mission chirurgicale a eu lieu à Likasi au mois de février. Une visite à l'Hôpital Méthodiste Maman Tabhita à Kolwezi a donné l'opportunité d'évaluer la durabilité de potentielles futures missions à Kolwezi, où un nouvel hôpital est en cours de construction. Trois autres missions ont été organisées à Wote

Pamoja aux mois de mai et d'octobre, et à Kilwa au mois de juin.

Durant ces missions, 176 enfants ont pu bénéficier d'interventions chirurgicales orthopédiques, pour un total de 254 interventions. 439 enfants ont également été vus en consultation.

2. Apprentissages / Formation

Lors des missions de chirurgie orthopédique, les experts de la Chaîne de l'Espoir Belgique travaillent en binôme avec les équipes locales : 202 jours-personnes ont pu bénéficier d'un

transfert de compétences pratiques lors des missions.

3. Sécurisation de l'environnement technique et sanitaire

Lors des missions médico-chirurgicales, les bénévoles de la Chaîne de l'Espoir Belgique apportent également un appui à la gestion des

installations techniques et sanitaires des centres appuyés.

4. Actions visant à favoriser l'accès financier, institutionnel et géographique

La collaboration avec Caritas Autriche permet à de nombreux enfants issus des alentours de la ville de Kongolo d'être soignés dans les centres de Wote Pamoja et de Kilwa. Ceux-ci, ainsi que leurs familles, sont logés près des centres sur financement de Caritas Autriche. Pour l'instant, nous n'avons pas encore de données sur le nombre d'enfants qui ont pu bénéficier de cet appui.

L'Hôpital de Kilwa applique également une politique de gratuité pour les familles démunies permettant aux familles dépourvues de moyens financiers pour soigner leur enfant.



Une volonté de créer un fonds de solidarité local (avec des mécènes situés dans la région du Haut-Katanga) est réelle. Une membre bénévole de la Chaîne de l'Espoir Belgique a démarché, à cette fin, différentes sociétés lors de la mission réalisée en septembre à Lubumbashi.

C. Les soins palliatifs en R.D. Congo/Kinshasa

BÉNÉFICIAIRES :	L'association Pallia Familli Les hôpitaux bénéficiaires de l'appui en soins palliatifs
BÉNÉFICIAIRES FINAUX :	Les patients en soins palliatifs et leurs familles
APPUI / PATHOLOGIES :	Renforcement de capacités des hôpitaux Soins palliatifs Gestion de la douleur
PARTENAIRE :	International Youth Association for Development (IYAD)
OBJECTIF :	Amélioration de l'accès aux soins palliatifs de qualité, amélioration de la prise en charge de la douleur

Activités et Résultats par axes stratégiques

La Chaîne de l'Espoir Belgique collabore avec l'Asbl « International Youth Association for Development » (IYAD) dans le cadre du programme commun quinquennal (DGD).

L'objet social de l'Asbl « IYAD » est de contribuer de manière durable à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations en Afrique. La promotion de la solidarité internationale constitue le socle de son identité. Dans cette perspective, sa stratégie vise le renforcement continu des systèmes de soins de santé. Cette démarche s'articule quotidiennement autour d'actions durables, notamment la construction et la rénovation de centres de santé et d'hôpitaux, la fourniture de matériel et de médicaments

1. Soins

L'Asbl « International Youth Association for Development (IYAD) », en collaboration avec son partenaire local Pallia Familli, développe son expertise essentiellement dans la prise en charge des patients – enfants et adultes – éligibles aux soins palliatifs, dans l'accompagnement en institution ainsi que dans le suivi à domicile.

Au-delà des activités de renforcement des capacités et des formations, l'équipe spécialisée de Pallia Familli apporte un soutien direct aux patients nécessitant des

adaptés, la formation du personnel médical, la sensibilisation de la population à ses droits en matière de soins de santé. L'approche inclut également la collaboration avec des organisations de la société civile, la présentation de recommandations aux autorités sanitaires et aux responsables politiques pour adapter les politiques de santé aux besoins de la population.

La vision d'IYAD se résume à l'égalité en matière de santé et l'accès à des soins de qualité et rejoint donc celle de la Chaîne de l'Espoir Belgique.

soins de second niveau, renforçant ainsi les équipes des hôpitaux appuyés, en complément de l'équipe dédiée aux soins à domicile.

Cette prise en charge globale repose sur une collaboration pluridisciplinaire impliquant médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, accompagnateurs spirituels, musicothérapeutes et travailleurs sociaux.

En 2024, 154 patients ont bénéficié d'une approche holistique des soins, mettant l'accent sur la gestion de la douleur et le

soutien aux familles, aussi bien durant la maladie qu'après. Que ce soit en milieu hospitalier ou à domicile, cette initiative a

2. Apprentissages / Formation

IYAD appuie le renforcement des compétences locales en soins palliatifs à travers des formations, en s'appuyant sur l'expertise de Pallia Familli et les partenariats établis. Il a permis la création d'un département dédié à l'ISTM Kinshasa et l'intégration d'un module de formation en soins palliatifs dans le cursus des infirmiers. Le département des soins palliatifs de l'ISTM Kinshasa aura pour mission de servir de cadre de recherche, de développement de modules de formation professionnelle et d'accompagnement des étudiants dans leur parcours. Des plaidoyers ont été entrepris auprès du ministère de l'Enseignement afin de valider le module de formation, et visant également l'intégration du module dans les formations médicales et paramédicales.

Le projet adopte une approche globale de la prise en charge des patients, intégrant la gestion de la douleur et des thérapies non

permis de réaliser à Kinshasa environ 2146 consultations au sein de quatre établissements proposant des soins palliatifs.

médicamenteuses, dans le but d'améliorer la qualité des soins apportés aux enfants atteints de maladies graves et à leurs familles. Il repose sur une approche en réseau favorisant la collaboration entre les acteurs des soins palliatifs et encourageant le partage d'expertise entre les professionnels de santé du Nord et du Sud. Depuis son lancement, l'objectif principal du projet est d'assurer la disponibilité des soins palliatifs pour les populations vulnérables du Sud, avec une attention particulière portée à l'amélioration de la prise en charge des enfants.

Ensemble, les partenaires organisent également des « matinées scientifiques », rencontres trimestrielles qui offrent un cadre d'échanges des pratiques en soins palliatifs regroupant les soignants, membres des différentes équipes mobiles des soins palliatifs des hôpitaux partenaires ;

3. Renforcement de capacités des partenaires et des bénéficiaires

Les experts de Pallia Familli ont accompagné tout au long de l'année trois institutions sanitaires – l'HGR N'djili, l'hôpital pédiatrique de Kalembembe et l'hôpital Saint-Joseph – dans la mise en place et le renforcement des soins palliatifs. Face à une demande croissante des hôpitaux souhaitant intégrer les soins palliatifs et renforcer l'accompagnement des patients au sein de la communauté, Pallia Familli a sensibilisé 20 bénévoles non professionnels qui ont rejoint l'association pour accomplir des tâches non médicales essentielles, telles que le soutien aux familles et l'entretien de l'environnement des patients.

En plus des appuis directs aux hôpitaux bénéficiaires, Pallia Familli met en place un système de réseau permettant les collaborations entre hôpitaux. Ainsi, la Plateforme Hospitalière en R.D. Congo et la Ligue Africaine de Lutte contre le Cancer ont rejoint ce réseau en pleine expansion. Pallia Familli est également membre actif de plusieurs organisations internationales, notamment la Fédération Francophone Internationale de Soins Palliatifs, l'Union Internationale de Lutte contre le Cancer, le Réseau Francophone de Soins Palliatifs Pédiatriques et l'African Palliative Care Association.

4. Plaidoyers pédiatriques et actions de sensibilisation

IYAD plaide pour l'intégration des soins palliatifs au sein du programme national de

santé et l'adoption d'une ordonnance législative reconnaissant ces soins comme faisant partie de

la couverture sanitaire universelle. Des activités de sensibilisation ont été menées auprès des autorités nationales et provinciales de santé, afin de mettre en avant l'importance d'intégrer les soins palliatifs pédiatriques dans la prise en charge hospitalière. Des plaidoyers sont également en cours avec le ministère de l'Enseignement afin d'examiner la validation nationale du module de soins palliatifs à l'ISTM de Kinshasa, et l'intégration de modules de formation en soins palliatifs dans les cursus des programmes de formation médicaux et paramédicaux. Une nouvelle loi, signée par le

Président de la R.D. Congo, reconnaît officiellement les soins palliatifs comme un élément essentiel de la couverture santé universelle.

IYAD mène également des plaidoyers continus envers la Direction Générale belge pour la Coopération au Développement (DGD) et auprès de l'Ambassade de Belgique en R.D. Congo, afin de garantir une continuité et une augmentation du financement dédié aux soins palliatifs en R.D. Congo.

D. La Plateforme hospitalière (PH-RDC)

BÉNÉFICIAIRES :	35 hôpitaux-membres de la Plateforme Hospitalière en R.D.Congo (PH-RDC)
BÉNÉFICIAIRES FINAUX :	Médecins, les patients des hôpitaux-membres de la PH-RDC et leurs familles
APPUI / PATHOLOGIES :	Renforcement de capacités des hôpitaux
PARTENAIRE LOCAL :	La Plateforme Hospitalière en R.D. Congo
PARTENAIRES ONG'S :	ACNG's consortium DGD : Memisa - Médecins Sans Vacances - IYAD
OBJECTIF :	Amélioration de la qualité des soins et de la gestion hospitalière

Activités et Résultats par Axes Stratégiques

1. Apprentissages

Dans le cadre de sa mission, la PH-RDC organise des formations techniques liées aux soins, mais également des formations en gestion. En 2024, des formations ont été organisées, dans le cadre d'appuis directs, de microprojets, ou dans le cadre de partenariats avec d'autres acteurs, sur diverses thématiques, dont les suivantes :

- La prise en charge en néonatalogie
- La revue des décès néonataux pour les prestataires des services de néonatalogie
- La prise en charge des patients (de manière générale)
- La gestion de l'hygiène hospitalière
- Le dépistage du cancer du col utérin
- La gestion des informations sanitaires
- La gestion des déchets
- Le dépistage de la tuberculose
- La gestion des cycles de projets

Au total, ce sont 399 personnes-jours qui ont pu bénéficier des formations organisées par la PH-RDC en 2024.

Par ailleurs, la PH-RDC a conclu un accord avec l'Agence Technique Belge de Coopération Internationale ENABEL permettant aux hôpitaux-membres et leurs prestataires de souscrire aux formations en ligne de EXCELLENCIS, une plateforme digitale qui conçoit des modules de e-learning dans le secteur médical. À ce jour, plus de 300 candidats se sont déjà inscrits sur la plateforme.

En complément des sessions formelles d'apprentissage, la PH-RDC assure également l'accompagnement technique et le suivi post-formation selon une approche de *peer coaching*

(ou coaching entre pairs). Pour ce faire, des personnes-ressources, regroupées au sein d'un pool d'experts dans des domaines spécifiques

(gestion de projet, soins spécialisés, etc.), sont mobilisées afin d'apporter un appui technique aux hôpitaux membres.

2. Accès financier, institutionnel, culturel et géographique aux soins

Dans le cadre du projet Promekin II et en vue d'améliorer les systèmes de référencement et contre-référencement en néonatalogie, plusieurs outils ont été développés ou rendus accessibles. Des guides thérapeutiques ont été élaborés en collaboration avec les médecins pédiatres du réseau PH-RDC, des généralistes et des infirmiers, couvrant les principaux symptômes néonataux ; ces protocoles ont été imprimés au format de poche et distribués aux prestataires. Des fiches de référence et contre-

référence avaient également été conçues, mais n'ont pas été diffusées, le ministère de la Santé disposant déjà d'outils validés à reproduire. Enfin, les fiches de notification et de revue des décès néonataux, bien que disponibles au niveau du Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR), n'étaient pas utilisées en périphérie ; leur introduction dans sept structures appuyées par le projet a permis de lancer leur utilisation effective, avec des résultats encourageants.

3. Renforcement de capacités des partenaires et des bénéficiaires

L'amélioration du fonctionnement de la PH-RDC en matière de gestion comptable et financière repose notamment sur le renforcement des capacités de son assistant administratif et financier, l'introduction d'une comptabilité analytique, et l'intégration d'un outil spécialisé de gestion.

S'agissant de l'appui au secteur hospitalier, le 11^e Round de microprojets a été mené entre fin 2024 et début 2025. Les thématiques abordées concernaient :

- La prise en charge des patients démunis pour la chirurgie de la cataracte ;

- L'amélioration de la qualité des soins des malades pris en charge au service de chirurgie ;
- L'amélioration de la gestion des dossiers médicaux des patients ;
- L'amélioration de la qualité de l'hygiène ;
- L'amélioration de la gestion des déchets biomédicaux ;
- Le renforcement des capacités des infirmiers en dépistage et traitement de la tuberculose ;
- L'amélioration de la qualité du processus de décontamination des dispositifs médicaux.

4. Plaidoyers pédiatriques et actions de sensibilisation

Les plaidoyers menés par la PH-RDC et l'ONG Chaîne de l'Espoir Belgique ont facilité la collaboration et les synergies avec de nouveaux acteurs, notamment avec les organisations Memisa et Médecins Sans Vacances. Ceci a permis un appui aux activités et un co-financement sur certains microprojets de la PH-RDC et de ses membres.

Un nouveau partenariat avec ENABEL s'est également concrétisé sur deux volets : la souscription des hôpitaux-membres de la PH-RDC à la plateforme de formation en ligne EXCELLENCIS, et le financement, en 2025, d'un projet de capitalisation et d'accompagnement dans le cadre de la riposte à l'épidémie MPox.

5. Gestion des connaissances

La PH-RDC met en place des modalités de capitalisation et de documentation des expériences. L'objectif est le partage des bonnes pratiques et la mise en place d'outils de gestion des connaissances.

En 2024, deux ateliers de capitalisation ont été organisés dans les domaines de :

- La digitalisation et de la prise en charge des nouveau-nés dans les services de néonatalogie.
- La documentation et la capitalisation des expériences dans le domaine de la Prévention et le Contrôle des Infections (PCI) suivi d'un volet de peer-coaching au bénéfice de 5 structures hospitalières.

Une activité de recherche-action a également été mise en place et vise la sécurité des patients. Après une première phase d'identification des besoins dans les services de maternité et de pédiatrie, un protocole a été élaboré, en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et l'ONG ULB-Coopération, pour recenser les événements indésirables, liés ou non aux

soins, et les notifier via un circuit interne. Les données ont été collectées à l'aide de tablettes mises à disposition du personnel soignant, puis transmises au comité d'assurance qualité pour analyse.

La PH-RDC participe également, avec ses hôpitaux-membres, à plusieurs études menées dans le secteur de la santé : en partenariat avec la Faculté de Médecine de l'Université de Kinshasa, une étude sur « le Profil épidémiologique et moléculaire des infections sexuellement transmissibles non virales en RDC », et une étude évaluative sur « l'émergence des résistances de Plasmodium falciparum à l'artémisinine suite à la prise de préparations à base d'Artemisia via une approche interdisciplinaire au Kongo Central » ; en collaboration avec l'Asbl IYAD et Pallia Familli, une étude intitulée « analyse de l'accès des enfants et adolescents aux opiacés à usage médical dans un échantillon d'hôpitaux dans la province de Kinshasa, en République Démocratique du Congo ».

Rwanda

BÉNÉFICIAIRES :

King Faisal Hospital Rwanda
Centre Hospitalier
Universitaire
de Kigali

BÉNÉFICIAIRES FINAUX :

Médecins, personnel
médical, enfants cardiaques
et leurs familles

APPUI / PATHOLOGIES :

Cardiologie et chirurgie
cardiaque / réanimation
pédiatrique dans les phases
aigües de toutes les pathologies pédiatriques

PARTENAIRE LOCAL :

Rwanda Heart Organisation
Rwanda Non-Communicable Diseases Alliance

OBJECTIF :

Développer la chirurgie cardiaque pédiatrique au Rwanda et rendre
l'équipe pluridisciplinaire locale autonome

COMPOSITION DES EQUIPES MEDICALES BELGES : UZGent et UCL



Contexte

Le Rwanda compte un peu plus de 12 millions d'habitants et son taux de natalité est de 31,9/1000.

Les activités de la Chaîne de l'Espoir Belgique au Rwanda s'inscrivent dans le programme du gouvernement rwandais et du Ministère de la Santé du Rwanda. Ce programme vise à rendre accessibles les soins curatifs pour les enfants atteints de cardiopathies congénitales ou acquises. En l'occurrence, son plan stratégique envisage de faire du King Faisal Hospital de Kigali un pôle de compétence de chirurgie cardiaque pour toute la sous-région.

Le plan d'action du ministère de la Santé du Rwanda est ambitieux : multiplier par 4, d'ici 2030, le nombre de personnel médical et paramédical du pays. Ainsi, le ministère de la Santé du Rwanda, en coordination avec le King Faisal Hospital Rwanda, le CHUK, et leurs personnels respectifs, organise la formation du personnel médical indispensable pour pérenniser la détection et la prise en charge des

malformations cardiaques congénitales et acquises. Pour cela, le ministère de la Santé, ainsi que le King Faisal Hospital et sa fondation, ont initié des partenariats avec plusieurs institutions hospitalières internationales de France, Inde, Vietnam, Israël, Kenya, Suisse et Tanzanie. Depuis 2022, des spécialistes médicaux et paramédicaux, dont notamment une équipe de nationaux éthiopiens, sont actifs en permanence au King Faisal Hospital et leur action de transfert de compétences est appuyé lors des missions de coopération médicale internationales de la Chaîne de l'Espoir Belgique rejointes par d'autres ONG's internationales : suisse (Novik Cardiac Alliance) et israélienne (Save a child heart).

La Chaîne de l'Espoir Belgique apporte un appui au King Faisal Hospital (soins aux enfants) ainsi qu'au Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (CHUK – enseignements académiques partagés en mission).

Activités et Résultats par axes stratégiques

1. Soins

Une mission de Coopération Médicale Internationale a été organisée à Kigali en septembre 2024. Il s'agit d'une mission de screening qui a pour but d'examiner les enfants lors d'une consultation complète avec échographie, ceci afin de donner des avis pour les traitements et de recruter les enfants à opérer ou à soigner par cathétérisme interventionnel, durant la mission médico-chirurgicale organisée quelques semaines plus tard. Cette mission était initialement prévue pour novembre 2024 mais a dû être annulée à cause de la crise sanitaire aigüe du virus de Marbourg. En étroite coordination avec l'hôpital et les partenaires, elle a été reportée au mois de février 2025. Lors de la mission de screening, menée par le professeur Daniel De Wolf, 53 enfants ont été vus en consultation.

L'année 2024 a été une année importante pour la chirurgie cardiaque au Rwanda, avec une forte autonomisation du King Faisal Hospital, et une activité continue, avec la capacité d'opérer 2 enfants et 2 adultes par semaines. En 2024, ce sont donc plus d'une centaine d'enfants qui ont pu bénéficier de chirurgies cardiaques menées

par les équipes locales en toute autonomie. Bien que ces équipes locales soient encore en partie composées de professionnels médicaux et paramédicaux expatriés d'autres pays d'Afrique, l'implication du personnel rwandais est réelle et croissante, et reprend progressivement le relais sur les équipes expatriées, qui sont davantage mobilisés en vue d'apporter un appui à la formation des équipes locales.



2. Apprentissages / Formation

Le plan d'action du ministère de la Santé du Rwanda vise à former le personnel médical et paramédical du pays en vue de remplir les postes vacants dans tous les sous-secteurs du système médical du pays. Dans le cadre de la cardiologie et de la chirurgie cardiaque pédiatriques, 19 personnes sont en cours de formation à l'étranger, et le ministère souhaite en former encore 31 autres. La plupart de ces formations ont lieu à l'étranger, mais des spécialisations sont en cours de lancement dans les universités rwandaises.

De plus, comme c'est le cas pour toutes les missions médico-chirurgicales organisées par la Chaîne de l'Espoir Belgique, les bénévoles-experts travaillent en binôme avec leur homologue local, permettant une bonne transmission des savoirs et savoir-faire de manière *in situ*. Ainsi, au cours de la mission de septembre, l'équipe de volontaires travaillait en collaboration directe avec les cardiologues pédiatres et les pédiatres locaux. Ce type de collaboration permet un échange de savoir et de savoir-faire entre paires.

3. Sécurisation de l'environnement technique et sanitaire

La forte autonomisation du King Faisal Hospital Rwanda et l'activité accrue au cours de l'année

2024 ont permis à l'hôpital de s'autonomiser dans la gestion du stock et des équipements.

Ainsi, la Chaîne de l'Espoir Belgique n'apporte qu'un appui consultatif sur la gestion du plateau technique, lors des missions de chirurgie cardiaque et de cathétérisme interventionnel. Seuls les consommables liés aux cathétérismes interventionnels sont encore régulièrement fournis grâce à un don de la société Occlutech.

Par ailleurs, le cathétérisme est le seul domaine pour lequel le King Faisal Hospital Rwanda est encore toujours entièrement dépendant des missions internationales, bien qu'il souhaite développer les compétences locales à moyen terme, au travers d'un plan d'action et de formation établi en concertation avec les partenaires dont la Chaîne de l'Espoir Belgique.

4. Actions visant à favoriser l'accès financier, institutionnel et géographique

Les disparités liées à l'accès géographique aux soins trouvent leurs origines dans la faiblesse de la détection précoce des maladies cardiaques, notamment dans les districts éloignés de la capitale, ainsi que dans les faiblesses du système de référencement. En effet, seuls 2 cardiologues pédiatres rwandais sont actifs dans le pays, et ceux-ci sont basés à Kigali, aux Cliniques Universitaires. La Rwanda Heart Organisation a mené courant 2023, des formations à des sages-femmes, des infirmières, des pédiatres et des médecins généralistes, en vue de renforcer leurs compétences dans la détection des cardiopathies chez les enfants et les nouveau-nés. La 2^e phase de ce projet s'est poursuivie en 2024, avec le suivi à distance du personnel formé, et l'évaluation des résultats. Ainsi, plusieurs cas de maladies cardiovasculaires ont pu être détectés, et les enfants ont pu être référés auprès des cardiologues pédiatres. D'autres pathologies ont également pu être identifiées par le

personnel formé, et qui ne l'auraient pas été sans l'application des protocoles enseignés par les cardiologues pédiatres.

La Chaîne de l'Espoir Belgique appuie également la constitution d'un fonds de solidarité. La contribution annuelle de la Chaîne de l'Espoir Belgique a permis à 10 familles rwandaises de payer les frais non couverts par la sécurité sociale du pays. La King Faisal Hospital Rwanda Foundation, qui gère ce fonds de solidarité, a également pu bénéficier, suite à l'établissement du Fonds avec la Chaîne de l'Espoir Belgique, de nombreuses contributions de la part de banques et entreprises locales, dans le cadre de leurs programmes de Responsabilité Sociale des Entreprises. La fondation exprime néanmoins que les besoins, pour les familles les plus nécessiteuses, sont croissants, vu l'augmentation de l'activité de l'hôpital.

5. Renforcement de capacités des partenaires et des bénéficiaires

La Chaîne de l'Espoir Belgique poursuit sa collaboration avec la Rwanda Heart Organisation. L'association rwandaise a mené un grand travail de régularisation afin d'obtenir son accréditation ONG en février 2024, lui permettant d'être reconnue comme partenaire à part entière de la Chaîne de l'Espoir Belgique.

L'appui des gestionnaires de projets de la Chaîne de l'Espoir Belgique porte notamment sur la gestion administrative et financière, mais également sur la gestion du cycle de projet,

dans la rédaction de propositions de projets, et dans la recherche de fonds.

Le défi de la viabilité de l'association, due notamment à l'insuffisance des ressources financières, demeure d'actualité. Les plaidoyers, notamment auprès des bailleurs publics rwandais, se poursuit, notamment afin de permettre la poursuite des activités de formation du personnel des hôpitaux de district et des centres de santé, à la détection précoce des cardiopathies pédiatriques.

6. Plaidoyers pédiatriques et actions de sensibilisation

Les activités de plaidoyer de la Rwanda Heart Organisation auprès du Rwanda Biomedical Center (RBC), une agence rwandaise dépendante du ministère de la Santé du Rwanda et partenaire d'Enabel, se poursuit. Courant 2024, l'organisation a pu présenter les résultats de son projet de formation du personnel des hôpitaux de district et des centres de santé, mené en 2023, et dont les résultats des études sur les résultats et la prévalence des cas a été menée en 2024.

Les partenaires locaux de la Chaîne de l'Espoir Belgique plaident également auprès des ministères pour l'élargissement de la couverture sociale des soins cardiaques. En effet, bien que le RSSB (sécurité sociale du Rwanda) garantit une bonne couverture des soins pour les plus démunis, de nombreux soins, actes ou

médicaments, considérés « nouveaux » dans le pays, ne sont pas encore « connus » du système de remboursement. C'est le cas par exemple de nombreux consommables liés aux chirurgies cardiaques pédiatriques, mais surtout du cathétérisme interventionnel, qui n'est à ce jour toujours pas effectué en autonomie par le personnel du King Faisal Hospital Rwanda.

Des échanges ont également été initiés avec plusieurs clubs Rotary, au Rwanda, en Belgique et au plan international. En effet, le dernier Grant (financement) clôturé en 2023, a été positivement reçu. Le « Rotary Club Kigali Doyen » exprime toujours son enthousiasme pour entamer un second Global Grant avec la Chaîne de l'Espoir Belgique dans son programme au Rwanda.

7. Gestion des connaissances

Le projet de la Rwanda Heart Organisation comprend un volet de recherche, visant à mieux étudier la prévalence des cardiopathies chez les nouveau-nés, et à évaluer les résultats et l'impact de cette activité. L'étude confirme d'une part, que la prévalence des cardiopathies pédiatriques se situe dans la moyenne mondiale, et démontre, d'autre part, des effets multiplicateurs : en plus des cas de maladies cardiovasculaires détectés, les protocoles mis en place par le personnel formé a également permis la détection d'autres pathologies chez un plus grand nombre d'enfants. Ce meilleur diagnostic sauve des vies.



Belgique

BÉNÉFICIAIRES FINAUX : enfants et familles

La Chaîne de l'Espoir Belgique est également active en Belgique où elle accueille des enfants qui ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine.

En 2024, 2 enfants cardiaques, âgées de 12 et 13 mois, originaires de la République démocratique du Congo ont bénéficié de soins aux Cliniques universitaires Saint-Luc (Bruxelles). Leur malformation très complexe nécessitait impérativement une prise en charge sans délai par une équipe très expérimentée.

Elles ont séjourné au sein de familles d'accueil et sont retournées guéries au pays. La durée du séjour en Belgique a été respectivement de 5 et 8 semaines, entre examens préopératoires et convalescences complètes sous monitoring rapproché par les spécialistes.



Maelys – RDC/DRC

Opérée à l'âge de 12 mois

7 jours à l'UCL

Séjour en Belgique de 5 semaines



Graciella - RDC/DRC –

Opérée à l'âge de 13 mois

17 jours à l'UCL

Séjour en Belgique de 2 mois

Chain of Hope Europe

Depuis 2015, la Chaîne de l'Espoir Belgique s'est associée à d'autres organisations non gouvernementales européennes partageant les mêmes objectifs afin de créer une coupole autonome : il s'agit de la « Chaîne de l'Espoir/Chain of Hope - Europe », entité juridique sous forme d'une association internationale sans but lucratif de droit belge.

Les membres fondateurs sont :



Il est à noter que l'association « Robin Aid » a notifié sa sortie en septembre 2019.

L'association Chaîne de l'Espoir – Chain of Hope Europe vise à :

- ~ augmenter l'impact de ses projets à l'étranger
- ~ augmenter la visibilité de ses projets pour atteindre les autorités internationales et le public européen
- ~ lancer des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds à l'échelle européenne pour obtenir le soutien des agences internationales, des entreprises privées et du public.

En 2024, les associations Chaîne de l'Espoir Belgique et Luxembourg ont des activités

- médicales et techniques à Dakar à l'Hôpital des Enfants Albert Royer (Sénégal)
- médicales à Kinshasa à Kinshasa au sein du Centre de Chirurgie pédiatrique de la Clinique Ngaliema (RDCongo).

En 2024, les associations Chaîne de l'Espoir Belgique et Chaîne de l'Espoir France se rejoignent dans le projet d'amélioration de l'accès aux soins chirurgicaux pour les enfants cardiaques au sein du centre de Chirurgie Pédiatrique de la Clinique Ngaliema à Kinshasa – République démocratique du Congo. Des contacts ont été établis et une coordination institutionnelle a également été lancée entre ces deux entités au niveau des terrains, respectivement au Bénin et au Sénégal. Des futures collaborations sont en cours d'analyse.

Evènements/Activités Communication

EVENEMENTS :

Destinés à des publics diversifiés — en termes d'âge, de localisation et de centres d'intérêt —, les nombreuses activités et les divers événements poursuivent un double objectif : sensibiliser à l'enjeu de l'accès aux soins pédiatriques dans le monde et collecter des fonds pour soutenir les projets de l'association.

Ces événements sont mis en place soit par l'équipe du bureau, soit par des sympathisants engagés.

La Chaîne de l'Espoir Belgique s'appuie également sur des comités organisateurs, souvent composés d'amis ou de proches, rassemblés autour d'intérêts communs et de compétences complémentaires.

Pour certaines de ces actions, une recherche active de sponsors est engagée. Ces partenaires apportent leur soutien, qu'il soit financier ou matériel, avec une grande générosité.

- ✓ Evénements organisés par l'association :
 - ~ Récurrent : soirée cinéma : (+/- 850 participants en 2024)
 - ~ Récurrent : Vente de chocolats Pâques (26 entreprises en 2024)
 - ~ Récurrent : 20 km de Bruxelles (185 coureurs, dont 4 entreprises et 3 groupes en 2024)
 - ~ Récurrent : Action de sensibilisation école Ecole Communale de Wisterzee – Court St Etienne (élèves et parents)
 - ~ Nouveau : Brocante de Spontin
 - ~ Récurrent : Compétition Royal Antwerp Golf Club
 - ~ Récurrent : Journée des Rallyes
 - ~ Récurrent : Compétition au Brussels Drohme Golf Club
 - ~ Récurrent : Vente de chocolats St. Nicolas/fin d'année (28 entreprises en 2024)

- ✓ Evénements organisés par des sympathisants – particuliers, organisations, entreprises, services club
 - ~ Francyclo (suite) : 10.000 km à vélo par François Rubay et François Fripiat
 - ~ 6h vélo Lones Scouts
 - ~ Visite du Jardin Botanique de Meise
 - ~ Muriel et Laurence sur le chemin de Saint-Jacques
 - ~ Conférence PediaKot « Précarité pédiatrique : prise en charge et actions possibles »
 - ~ Soirée Humanikot
 - ~ Spectacle ARIA de L'Enfant des Etoiles
 - ~ Marché de Noël à Fexhe le Haut Clocher
 - ~ Conférence « Made in Local » - Jodoigne
 - ~ Conférence Université des Aînés LLN « Histoire de la chirurgie cardiaque en Belgique et dans les pays en développement »
 - ~ Bake Sale – Charity week de la société STIBBE
 - ~ Conférence Probus Mercator - Antwerpen

CANAUX DE COMMUNICATION

✓ **Site web (FR, NL, EN)**

- ~ Le site est la vitrine de l'association. Il permet au visiteur de trouver les informations sur son fonctionnement, d'avoir un aperçu des projets, de suivre l'actualité : au total 40 posts en 2024
- ~ Nouveau site : Choix de l'agence qui dessinera le nouveau site
- ~ Réunion stratégique et développement
- ~ Rédaction du contenu en cours

✓ **E-newsletter (FR, NL) :**

- ~ 27 envois vers 4061 contacts (3834 FR - 227 NL)
- ~ Les newsletters reprennent l'actualité du moment en lien avec l'action sociale et les événements. Elles font régulièrement appel à la générosité et au soutien des donateurs.
- ~ Le taux d'ouverture est de 48,70 %, le taux de clic est de 3,08 % et le taux de désinscription de 0,26 %.

✓ **Réseaux sociaux**

- ~ **Page Facebook (FR) :**
 - Nous avons actuellement 3713 followers (70 % femmes – 30 % hommes)
 - Engagement le plus élevé : posts sur les enfants en Belgique et les missions chirurgicales
- ~ **Page Instagram :**
 - La page Instagram @chainedelespoir_be compte 653 followers.
 - Augmentation importante des interactions avec les publications
- ~ **Linked In :**
 - Le profil est suivi par 788 abonnés

SENSIBILISATION ET RECHERCHE DE FONDS VIA LE MARKETING DIRECT

En 2024, cinq campagnes de levée de fonds ont été adressées aux donateurs et sympathisants de la Chaîne de l'Espoir Belgique. Ces envois visent à informer notre public sur nos projets et réalisations, à transmettre les attestations fiscales annuelles, et à solliciter leur soutien pour financer des actions ciblées. Les thématiques abordées en 2024 :

- L'achat d'un autoclave pour l'Hôpital d'Enfants Albert Royer Dakar
- Le fonds de solidarité au Bénin
- La venue et l'opération en Belgique de Maelys
- La venue et l'opération en Belgique de Graciella
- Le bilan de nos actions dans « Le Journal de la Chaîne de l'Espoir Belgique ».

Bilan financier

Tableaux synthétiques financiers de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024

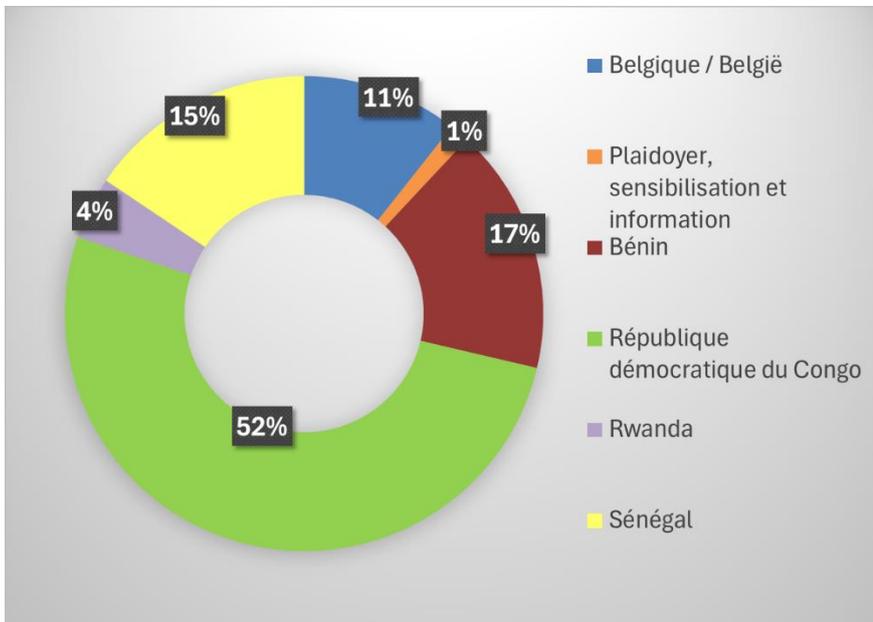
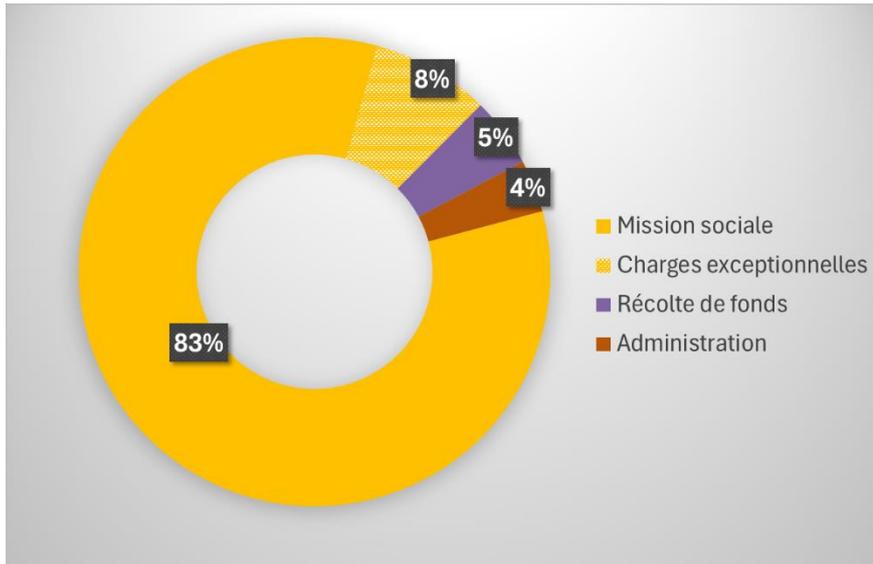
Bilan au 31 décembre 2024 (en euros)

	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF		
Actifs immobilisés	283.663,00	284.937,22
Créances commerciales	16.324,20	20.342,58
Autres créances	207.892,80	645.290,28
Placements de trésorerie	1.250.000,00	1.602.180,03
Valeurs disponibles	366.816,21	360.817,98
Comptes de régularisation	46.441,04	24.991,77
	<u>2.171.137,25</u>	<u>2.938.559,86</u>
PASSIF		
Réserve pour projets	588.486,13	588.486,13
Patrimoine disponible	1.118.524,93	1.433.866,65
Patrimoine Total	1.707.011,06	2.022.352,78
Dettes commerciales	100.154,26	611.548,82
Dettes fiscales, salariales et sociales	87.288,01	66.893,44
Subsides à rembourser	121.981,82	120.351,97
Comptes de régularisation	154.702,10	117.412,85
	<u>2.171.137,25</u>	<u>2.938.559,86</u>

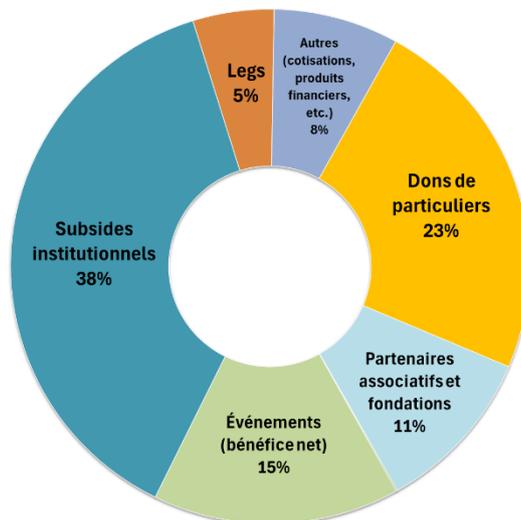
État des produits et charges (en euros)

	31.12.2024	31.12.2023
Dons et legs en faveur de l'association	410.761,10	526.654,46
Produits relatifs aux événements et activités	227.390,23	171.395,86
Subsides pris en résultats	387.728,46	390.902,45
Autres produits	32.641,27	5.356,52
Produits financiers	47.080,45	9.396,46
Total des produits	<u>1.105.601,51</u>	<u>1.103.705,75</u>
Mission sociale en Belgique et au Sud	1.112.584,84	1.104.937,64
Frais de récolte de fonds	64.700,15	58.033,37
Frais de plaidoyer, sensibilisation et information	14.777,50	13.804,77
Frais liés aux événements et activités	70.044,72	61.601,25
Frais de structure	35.701,44	25.727,25
Frais financiers, taxes et précomptes	13.134,59	10.485,87
Charges exceptionnelles	110.000,00	
Total des charges	<u>1.420.943,23</u>	<u>1.274.590,14</u>
Résultat de l'exercice	<u><u>-315.341,72</u></u>	<u><u>-170.884,39</u></u>

REPARTITION DES DEPENSES 2024



REPARTITION DES RECETTES 2024



Bilan 2024

Revenus nets

(en milliers d'EUR)	Réalisé 2024					Budget 2025				
	FP	Fonds institutnls privés	FP cofin	Fonds institutnls publics	TOTAL	FP	Fonds institutnls privés	FP cofin	Fonds institutnls publics	TOTAL
A. Revenus nets	544,2	103,6	0,0	387,7	1.035,6	385,3	451,6	0,0	385,2	1.222,0
A1a. Dons directs particuliers	238,5		0,0		238,5	200,0		0,0		200,0
A1b. Dons directs ASBL/fondations	4,0	102,8	0,0		106,8	0,0	444,1	0,0		444,1
A1c. Dons directs entreprises	0,0	0,8	0,0		0,8	6,0	0,0	0,0		6,0
A2. Legs	51,7		0,0		51,7	0,0		0,0		0,0
A3. Financements institutionnels publics				375,2	375,2				377,8	377,8
A4. Produits des activités et événements	227,4		0,0		227,4	125,0		0,0		125,0
<i>Soirée cinéma, rallye, 20 km, vente chocolats, théâtre, actions tombolas, actions écoles, etc.</i>										
<i>- dépenses pour activités et événements</i>	-70,0		0,0		-70,0	-24,8		0,0		-24,8
A5. Valorisations	12,8	0,0	0,0	12,6	25,4	69,0	7,5	0,0	7,4	76,4
A6. Autres produits (cotisations, partic. des assoc., etc.)	32,6		0,0	0,0	32,6	0,0		0,0	0,0	0,0
A7. Produits financiers	47,1		0,0	0,0	47,1	10,0		0,0	0,0	10,0

Dépenses mission sociale

B. Dépenses mission sociale (hors salaires siège)	-213,9	-68,1	-38,5	-272,0	-592,5	-343,8	-219,8	-67,0	-316,5	-947,1
B1. Soins enfants en Belgique	-26,9	-39,0	0,0	0,0	-65,9	-40,0	-40,0	0,0	0,0	-80,0
B2. Sensibilisation en Belgique (ECMS)	-14,8	0,0	0,0	0,0	-14,8	-18,0	0,0	0,0	0,0	-18,0
B3. Activités pays (hors salaires siège)										
<i>PBJ. Bénin (jusque 2024 compris)</i>	<i>-35,6</i>	<i>-20,8</i>	<i>-7,4</i>	<i>-29,7</i>	<i>-93,6</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>PBJ2. Bénin Tanguéta</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-19,2</i>	<i>-40,0</i>	<i>-5,9</i>	<i>-23,7</i>	<i>-88,8</i>
<i>PBJ3. Bénin AMCES</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-2,0</i>	<i>-8,0</i>	<i>-10,0</i>
<i>PBJ4. Bénin CNHU</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,5</i>	<i>-36,8</i>	<i>-0,8</i>	<i>-3,2</i>	<i>-41,3</i>
<i>PBJ5. Bénin Tanguéta régional</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-3,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-3,0</i>
<i>PBJ6. Bénin Enabel néonat.</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-5,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-5,0</i>
<i>Pa. RDC Total</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>PCD4. RDC Kinshasa (cardiaque)</i>	<i>-47,7</i>	<i>0,0</i>	<i>-15,1</i>	<i>-60,2</i>	<i>-123,0</i>	<i>-7,5</i>	<i>-25,0</i>	<i>-33,6</i>	<i>-134,5</i>	<i>-200,7</i>
<i>PCD5. RDC Haut-Katanga</i>	<i>-68,6</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-10,2</i>	<i>-78,9</i>	<i>-55,8</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-4,2</i>	<i>-60,0</i>
<i>PCD6. RDC plateforme hospitalière (PHRDC)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-11,0</i>	<i>-44,2</i>	<i>-55,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-11,6</i>	<i>-46,5</i>	<i>-58,1</i>
<i>PCD7. RDC IYAD</i>	<i>0,0</i>	<i>-6,1</i>	<i>0,0</i>	<i>-24,4</i>	<i>-30,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-7,5</i>	<i>-37,5</i>	<i>-45,0</i>
<i>PRW. Rwanda</i>	<i>-9,8</i>	<i>0,0</i>	<i>-2,8</i>	<i>-11,0</i>	<i>-23,7</i>	<i>-50,6</i>	<i>0,0</i>	<i>-4,5</i>	<i>-18,1</i>	<i>-73,2</i>
<i>PSN. Sénégal</i>	<i>-1,1</i>	<i>-2,2</i>	<i>0,0</i>	<i>-83,4</i>	<i>-86,7</i>	<i>0,0</i>	<i>-70,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-36,8</i>	<i>-106,8</i>
<i>PM03. Activités opérationnelles multi-pays</i>	<i>-0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,1</i>	<i>-125,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-125,0</i>
<i>PEU. CDE Europe/CoHE</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-0,2</i>
<i>PCOA. Coalition ONG belges</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-14,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>-14,0</i>
<i>PM02. Coûts de gestion programme (hors salaires)</i>	<i>-9,3</i>	<i>0,0</i>	<i>-2,2</i>	<i>-8,9</i>	<i>-20,4</i>	<i>-13,1</i>	<i>0,0</i>	<i>-1,0</i>	<i>-4,1</i>	<i>-18,2</i>
<i>PXX. Aide d'urgence ou exceptionnelle (ex. Covid-19)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>

Frais de structure

C. Frais de structure	-675,6	-2,3	-9,3	-71,2	-758,4	-547,5	-4,4	-8,3	-62,3	-622,6
C1. Equipe permanente (frais de personnel)	-492,7	-2,3	-9,3	-61,7	-566,0	-465,2	-4,4	-7,7	-52,5	-529,8
C2. Frais de fonctionnement (bureaux, internet, IT, etc.)	-33,2	0,0	0,0	-9,5	-42,7	-34,6	0,0	-0,6	-9,8	-45,1
C3. Frais de récolte de fonds	-26,5	0,0	0,0	0,0	-26,5	-31,7	0,0	0,0	0,0	-31,7
C4. Plaidoyer, sensibilisation et information	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C5. Frais financiers, taxes, précomptes	-13,1	0,0	0,0	0,0	-13,1	-16,0	0,0	0,0	0,0	-16,0
C6. Charges exceptionnelles	-110,0	0,0	0,0	0,0	-110,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Boni(+) Déficit (-) attendus

(en milliers d'EUR)	Réalisé 2024					Budget 2025				
	FP	Fonds institutnls privés	FP cofin	Fonds institutnls publics	TOTAL	FP	Fonds institutnls privés	FP cofin	Fonds institutnls publics	TOTAL
Boni (+)/déficit (-) courant attendu	-345,3	33,2	-47,8	44,5	-315,3	-506,1	227,4	-75,3	6,4	-347,7
Répartition dépenses :	67,53%	4,95%	3,36%	24,16%	100,00%	57,46%	14,06%	4,73%	23,76%	100,00%
Répartition recettes :	55,56%	9,37%	0,00%	35,07%	100,00%	32,89%	36,22%	0,00%	30,89%	100,00%

Les comptes annuels 2024 de la Chaîne de l'Espoir Belgique ont été analysés par le cabinet de réviseurs Maillard, Dethier & C°.

Après l'assemblée générale, les comptes ont été publiés à la Banque Nationale de Belgique.

L'association bénéficie du label de l'AERF, l'Association pour une Ethique dans la Recherche de Fonds, dont elle est membre. Les comptes annuels sont également publiés sur les sites :

www.donorinfo.be www.bonnescauses.be www.vef-aerf.be www.chaine-espoir.be

Votes

Il est repris dans l'article 13 des statuts de la Chaîne de l'Espoir Belgique :

Tous les membres effectifs ont un droit de vote égal à l'assemblée générale.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts. La présence ou la représentation par procuration de trente pour cent des membres est requise.

Lors de l'assemblée générale du 15 mai 2025, sur les 46 membres de la Chaîne de l'Espoir Belgique, 31 membres étaient présents ou représentés. Le quorum de présences - ou représentations – était bien atteint pour valider les décisions.

⇒ **Mission sociale**

Les membres de la Chaîne de l'Espoir Belgique valident à l'unanimité toutes les actions mises en œuvre en 2024.

⇒ **Finances**

Comptes de l'exercice 2023

Les membres de l'organe d'administration valident à l'unanimité le projet de comptes annuels (selon le schéma légal arrêté par la Banque Nationale de Belgique) arrêtés au 31/12/2024 pour un total de bilan de 2.171.137,25 EUR et un compte de résultats se soldant par un résultat négatif de l'exercice de 315.341,72 EUR. L'organe d'administration proposera à l'assemblée générale de ne pas modifier les fonds affectés (classe 13 du bilan).

Budget 2024

Les membres de l'organe d'administration valident à l'unanimité le budget 2025 à présenter à l'assemblée générale, qui le valide pour un résultat courant négatif attendu de 347,7K EUR.

Commissaire

L'Assemblée générale décide de nommer le cabinet i-Auditors SRL, représenté par Monsieur Laurent Dethier, Réviseur d'entreprises, dont le siège social est Route de Hannut 89 à 5004 Namur, comme commissaire pour une durée de trois ans prenant cours avec l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2025; les émoluments annuels du commissaire s'élèvent à 3.950,00 euros HTVA, à majorer de la cotisation IRE et sont revus annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix (indice-santé).